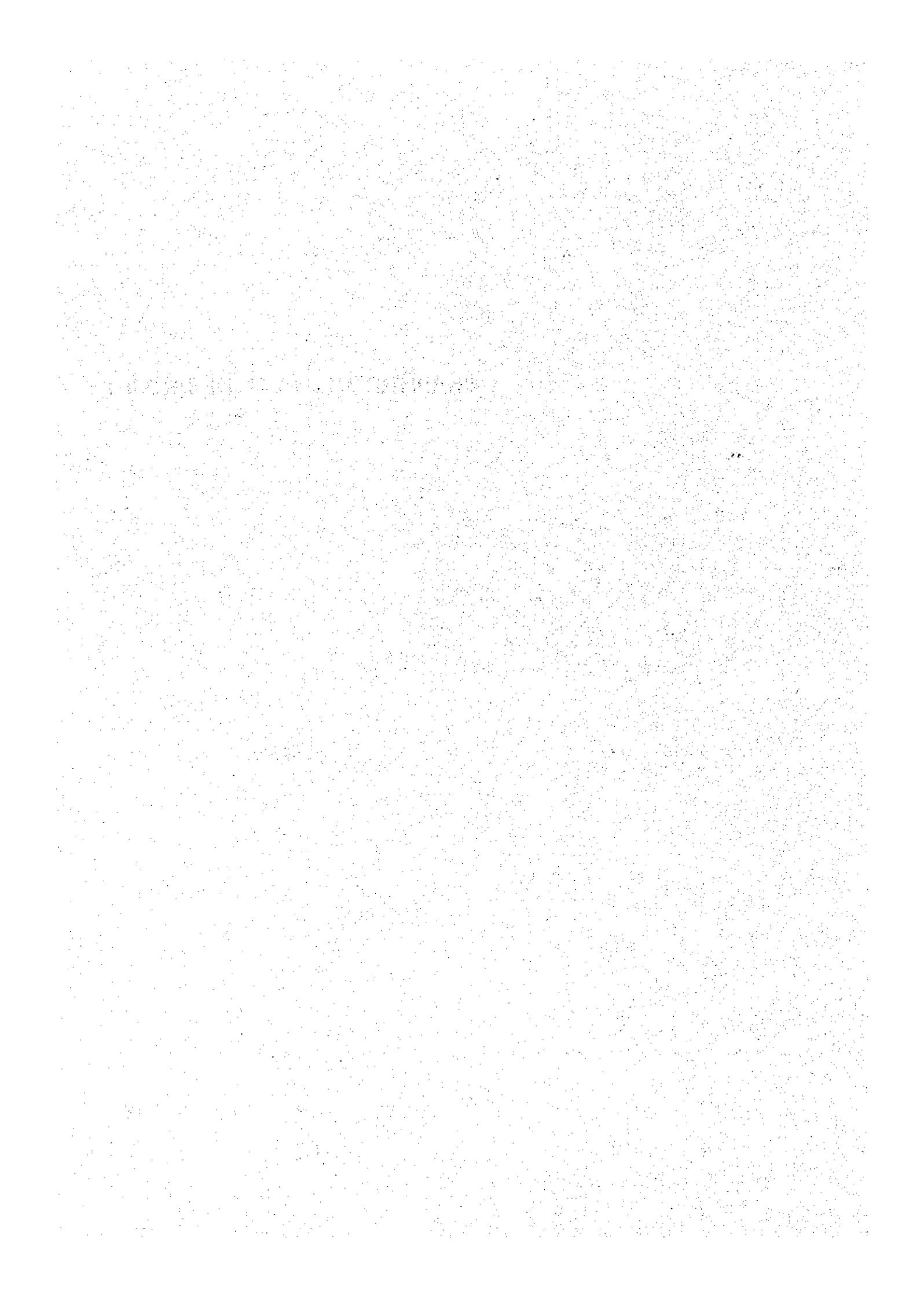


CHAPITRE 3 LE PLAN DE PROJET



CHAPITRE 3 LE PLAN DE PROJET

3-1 Le plan d'exécution

3-1-1 La phase d'exécution

Le présent projet s'effectue dans le cadre du don japonais. Son exécution sera officiellement approuvée par les deux gouvernements qui signent l'échange de notes (EN). Après quoi, un bureau d'étude/consultant, personne morale japonaise, procédera à l'étude de conception d'exécution pour l'établissement du dossier d'appel-d'offres avec le maître de l'ouvrage. Une soumission sera ensuite effectuée pour sélectionner un fournisseur, personne morale japonaise, qui réalisera finalement la fourniture et le montage des matériels et équipements concernés.

Ce plan d'exécution doit prendre en considération les éléments de base suivants :

(1) Le système d'exécution

L'organisme responsable suprême du système d'exécution du présent projet est le MSP de Côte d'Ivoire. Il gère le CHUB chargé du fonctionnement du présent projet.

(2) Le consultant

Suite à la signature de l'échange de notes entre les deux gouvernements, un consultant japonais recommandé par le gouvernement japonais et approuvé par le gouvernement ivoirien signera un accord de consultation avec le MSP selon les procédures de la coopération financière non-remboursable du gouvernement du Japon. Cet accord sera soumis à la vérification du gouvernement japonais sur la base duquel le consultant effectuera :

- 1) la conception d'exécution : la mise en œuvre du dossier d'appel-d'offres et des autres documents techniques
- 2) la soumission : l'appui à la sélection d'un fournisseur japonais des matériels concernés ainsi qu'à la conclusion d'un contrat de fourniture
- 3) l'approvisionnement : la gestion du montage et l'instruction sur le fonctionnement et la maintenance des matériels concernés
- 4) l'assistance technique à la maintenance : l'appui technique concernant la gestion et l'entretien des matériels concernés

(3) Le fournisseur

Le fournisseur est sélectionné lors de la soumission et conclura un contrat de fourniture avec la partie ivoirienne. Ce contrat sera effectif à l'approbation du gouvernement japonais. Le fournisseur, sur la base de ce contrat, procédera à l'achat, à la livraison, au montage et à

l'instruction sur le fonctionnement et la maintenance des matériels concernés. Il préparera aussi un système à titre onéreux assurant même après la réception définitive l'approvisionnement des pièces de rechange et le contrat de service de maintenance.

(4) L'Agence japonaise de la coopération internationale (JICA)

Le département d'exécution du projet de la coopération financière non-remboursable de la JICA joue un rôle directeur auprès du consultant et du fournisseur de telle manière que le présent projet s'effectue correctement dans le cadre du système du don japonais. La JICA tâchera d'entretenir avec l'entité ivoirien concerné pour l'avancement normal du projet, s'il y a lieu.

(5) Le calendrier d'exécution

Le consultant et les responsables d'exécution ivoiriens se réuniront pendant la phase du plan d'exécution pour déterminer le calendrier d'exécution tout en constatant la période et la méthode d'exécution de chaque opération liée soit aux travaux à faire par la partie ivoirienne soit à ceux de la partie japonaise, ce dans le but de mener à bien le travail à faire par les deux parties. Quant aux travaux de modification de la troisième salle du bloc opératoire ainsi que de la salle de stérilisation du service de la gynéco-obstétrique, notamment, ils doivent être achevés avant le commencement du montage des matériels et équipements concernés par la partie ivoirienne.

(6) La nécessité d'envoi d'expert

Pour que les matériels montés fonctionnent normalement pour servir à l'enseignement correct et efficace, il est extrêmement important au personnel concerné de s'assimiler au fonctionnement et à la maintenance de ces matériels.

Les matériels et équipements prévus dans le présent projet sont essentiellement du même niveau technique que celui du personnel actuel de l'hôpital. Cependant, il sera nécessaire d'envoyer des experts, soit du fournisseur soit du représentant des fabricants concernés en vue de l'instruction du personnel du service de la maintenance sur la méthode d'inspection et d'entretien, et de l'assimilation des opérateurs au contrôle et à l'entretien journalier des matériels concernés, vu qu'ils sont du modèle le plus récent.

(7) Le plan d'exécution et la gestion

Le consultant effectuera l'étude de conception d'exécution et la gestion du présent projet sur la base de l'accord conclu avec la partie ivoirienne. La conception d'exécution a pour objet de déterminer l'ensemble des détails techniques des matériels concernés sur la base de l'étude de conception de base afin de préparer un dossier d'appel-d'offres portant sur le cahier des charges, le modèle du contrat de fourniture ainsi que les spécifications techniques des matériels concernés, y compris l'estimation des frais découlant de l'approvisionnement de ces derniers. La gestion consiste à constater si le travail du fournisseur se conforme au contrat de fourniture en vue de la mise à l'exécution correcte

des éléments contractuels. Le travail du consultant devra être tout équitable en ce qui concerne des conseils, des directives et des coordinations. Il porte sur :

- 1) les procédures administratives pour la sélection d'un fournisseur et l'assistance à la soumission et à la signature d'un contrat de fourniture.
- 2) l'examen et la vérification des plans d'exécution, des spécifications techniques et des autres documents concernés présentés par le fournisseur.
- 3) l'examen et la vérification des qualités et des performances des matériels et équipements à fournir.
- 4) la gestion de la fourniture, du montage et de la réception des matériels concernés.
- 5) la présentation du rapport de l'état d'avancement de l'exécution des travaux.
- 6) l'assistance à la réception définitive.
- 7) l'assistance technique à la maintenance

En plus, le consultant devra tenir au courant des responsables concernés du gouvernement japonais de tout ce qui concerne l'état d'avancement du présent projet, les procédures de paiement ainsi que la réception définitive des matériels concernés.

3-1-2 La répartition du travail d'exécution

(1) Le travail à faire par le gouvernement japonais

La partie japonaise effectuera le travail portant sur :

1) Services de consultation

- l'établissement d'un plan de conception d'exécution du projet ainsi que du dossier d'appel-d'offres pour la fourniture des matériels concernés.
- l'appui à la sélection d'un fournisseur et à la conclusion d'un contrat de fourniture avec celui-ci.
- la gestion de l'approvisionnement des matériels et équipements concernés, et l'assistance technique à la maintenance.

2) L'achat et le montage des matériels et équipements concernés

- l'achat, le transport au site de montage et la livraison des matériels et équipements concernés.
- le montage, l'essai de marche et l'ajustement des matériels et équipements concernés.
- l'instruction sur le fonctionnement et la maintenance des matériels et équipements concernés.

(2) Le travail à faire par la partie ivoirienne

La partie ivoirienne effectuera le travail qui n'est pas compris dans le travail à faire par le gouvernement japonais concernant la modification des installations existantes, et le travail lié au montage des matériels et équipements concerné. Il porte sur :

- 1) La modification d'installations
 - la modification de la troisième salle du bloc opératoire.
 - la modification de la salle de stérilisation du service de la gynéco-obstétrique.
- 2) Le travail lié au montage des matériels concernés
 - le déplacement et l'enlèvement des matériels existants.
 - l'acquisition sur le site d'une aire de stockage provisoire des matériels livrés.
 - l'aménagement de la route d'accès pour le transport des équipements.
 - l'aménagement des endroits où sont installés les matériels concernés.
 - Des travaux nécessaires à l'aménagement des installations pour le montage des matériels concernés (câblage électrique jusqu'aux endroits de montage, pose de tuyauteries d'alimentation, d'égouts, conduits d'évacuation, ouvertures d'échappement, etc.)

3-1-3 Le plan de suivi d'exécution

Conformément aux procédures de la coopération financière non-remboursable, le consultant organisera une équipe de suivi chargée de l'exécution normale et intégrale du plan de conception d'exécution sur la base du principe de la conception de base.

[Principes de suivi d'exécution]

- (1) Achèvement sans retard de l'aménagement des équipements en collaboration étroite avec les responsables concernés des deux gouvernements.
- (2) Fourniture à temps du point de vue équitable des conseils et des instructions pertinentes au personnel d'exécution concerné.
- (3) Appui à la gestion technique pour la maintenance correcte des matériels et équipements concernés après leur montage et réception.

Le consultant fournira un appui technique au personnel du service technique du CHUB, au moment du montage des matériels et équipements concernés, de sorte qu'ils pourront être utilisés efficacement et durablement, tout en étant entretenus correctement par un bon travail de maintenance de service technique actuel. Cet appui portera sur :

- 1) l'assistance à l'éclaircissement de l'étendue et le contenu du travail inter-hospitalier du service technique et à la mise en œuvre des directives y compris des formules convenables pour la réparation, l'inspection et la vérification des matériels et équipements concernés, ce en collaboration avec les utilisateurs.
- 2) l'assistance à l'élaboration y compris la mise en ordre des dossiers techniques d'entretien servant de base de la maintenance du plateau technique (répertoire de matériels et équipements, répertoire de pièces de rechange, programme d'inspections périodiques, registre des interventions, etc.) et à la mise en œuvre d'un

manuel d'entretien préventif y compris la planification en prévision de toute panne ou défaillance matérielle.

- (4) Assistance à la réception des matériels concerné après avoir constaté leur montage terminé dans les conditions contractuelles, acquisition du certificat de réception émis par la partie ivoirienne pour terminer son travail d'exécution.

3-1-4 Le plan d'approvisionnement des matériels et équipements

(1) La sélection de fournisseurs et le type de contrat

La soumission devra être ouverte en invitant des personnes physiques ou morales de nationalité japonaise ayant l'intention de présenter leurs offres à la soumission. La sélection de fournisseurs se fait par l'évaluation des offres soumissionnées.

Le contrat de fourniture est celui forfaitaire avec identification des matériels à fournir. Il est compris dans ce contrat l'ensemble des obligations contractuelles qui sont la fourniture, la fabrication, la livraison, le montage, le contrôle, l'essai de marche, l'ajustement ainsi que l'instruction technique sur le fonctionnement et la maintenance des matériels et équipements contractuels.

(2) L'approvisionnement des matériels et équipements

L'achat des matériels concernés se fait essentiellement au Japon. Cependant, selon l'expérience du passé, quand il s'agit de matériels nécessitant des pièces de rechange et consommables, il faut qu'ils soient représentés localement et il convient de les acheter dans un pays tiers pour la raison qu'ils doivent être accompagné des documents techniques (manuels opératoire et de maintenance) traduits en français.

Les matériels comme des meubles médicaux (lits, armoires etc.) qui ne nécessitant pas la maintenance, il convient de les acheter dans un pays tiers aussi vu le coût de leur transport élevé.

La sélection des matériels à acheter dans un pays tiers ou sur le marché local devra tenir compte les conditions suivantes :

- 1) Ils doivent être représentés par leurs agents ou bureaux des fabricants.
- 2) Ils doivent être aussi facile à entretenir que ceux japonais assurant un système de maintenance.
- 3) Ils doivent être achetés et livrés avant l'expiration de la validité de l'échange de notes.

Les matériels et équipements qu'on préfère acheter localement ou dans un pays tiers sont indiqués dans le document en annexe «Document 4 - Liste des matériels et équipements prévus».

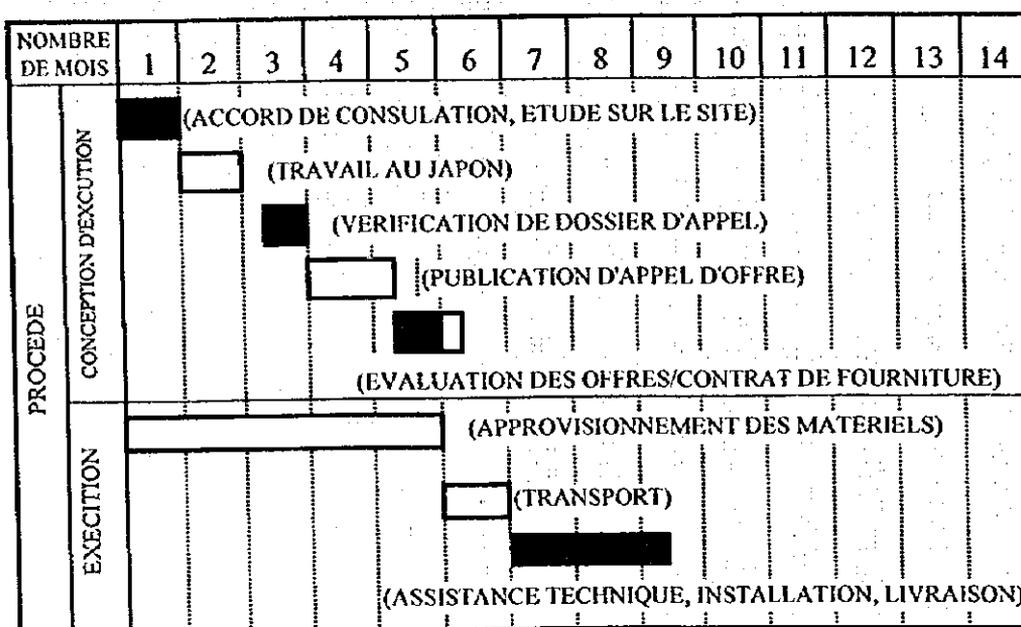
(3) Le moyen de transport

- 1) Les matériels et équipements achetés au Japon et dans un pays tiers sont expédiés du Japon ou du pays tiers par le transport maritime jusqu'au port d'Abidjan et transportés par véhicule du port d'Abidjan jusqu'au site.
- 2) Les matériels et équipements achetés localement sont transportés directement jusqu'au site.

3-1-5 Le procédé d'exécution

Le calendrier d'exécution de la totalité du présent projet nécessite 13,5 mois y compris la conception d'exécution.

Tableau 3-1 Calendrier d'exécution du projet



■ : Travail sur place
□ : Travail au Japon

3-1-6 Mesures nécessaires à prendre par le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

- (1) Fournir les documents et les informations nécessaires pour le projet;
- (2) Prendre en charges les frais bancaires découlant de l'arrangement bancaire auprès de la banque japonaise agréée pour le change:
 - 1) Frais d'émission du certificat de paiement;
 - 2) Commission de paiement;
- (3) Assurer le déchargement et le dédouanement rapides aux ports de débarquement en République et le transport à l'intérieur du pays des produits achetés par le don;
- (4) Exonérer les nationaux japonais et les ressortissants des pays tiers travaillant pour le projet, des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres charges financières qui pourraient être imposés par le gouvernement ivoirien à l'égard de la fourniture des produits et des services effectuée en vertu des contrats vérifiés;
- (5) Accorder aux nationaux japonais ou aux ressortissants des pays tiers dont les services seront nécessaires à propos de la fourniture des produits et des services effectuée en vertu des contrats vérifiés les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours en République afin qu'ils puissent exécuter leur travail;
- (6) Toute approbation, admission, certification ou toute autre assimilée requises pour l'exécution du projet seront délivrées ou approuvées dans le cadre de la loi ivoirienne;
- (7) Budgétiser et disposer le personnel correctement pour la maintenance des produits achetés dans le cadre du présent projet;
- (8) Assurer que les produits achetés par le contrat vérifié seront entretenus et utilisés correctement et efficacement;
- (9) Supporter tous les frais nécessaires pour l'exécution du projet à part les frais qui sont couverts par le don;
- (10) Modifier les installations (salle 3 du bloc opératoire et salle de stérilisation gynéco-obstétrique).

3-2 Le coût approximatif du projet

3-2-1 Le coût approximatif du projet

En cas de mise à l'exécution du présent projet dans le cadre de la coopération financière non-remboursable, le coût approximatif du projet à prendre en charge par la partie ivoirienne est comme suit :

Désignation	Montants CFA (yen)
(1) Modification de la troisième salle du bloc opératoire	2 250 000 CFA (517 500 yens)
(2) Modification de la salle de stérilisation du service de la gynéco-obstétrique	1 300 000 CFA (299 000 yens)
Total	3 550 000 CFA (816 500 yens)

3-2-2 Le plan de gestion du fonctionnement

(1) Le plan de fonctionnement et de maintenance

1) Le personnel

Le programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale de 1998 a déflaté partiellement un nombre de personnes (incluant journaliers) excepté le personnel médical et co-médical (médecins et infirmiers) en vue de la réduction du coût de fonctionnement de l'hôpital. Cependant, la déflation n'a pas touché le personnel de maintenance de l'équipement biomédical. Le service technique dispose de quatre (4) personnes dont un (1) ingénieur, deux (2) techniciens supérieurs et un (1) technicien. Ce nombre s'avère suffisant par rapport à la taille de l'hôpital en ce qui concerne le nombre de lits d'hospitalisation.

2) Le système

La compétence technique du personnel du service de la maintenance n'est pas compatible avec la spécificité des cartes électroniques complexes mais permet la réparation des câbles électriques ou des simples matériels mécaniques. Par conséquent, il est préférable de prévoir certains contrats de maintenance avec les agents résidants représentant les fabricants quand il s'agit des matériels nécessitant des techniques et des outils spécifiques comme par exemple des matériels de radiologie. Le service n'a pas encore préparé et mis en ordre l'ensemble des dossiers nécessaires pour la maintenance qui sont par exemple l'inventaire de pièces de rechange et consommables, le registre d'interventions, etc. Le service n'effectue pas la maintenance préventive non plus. Il faut renforcer le système de maintenance de l'hôpital.

(2) Le budget de fonctionnement et de maintenance

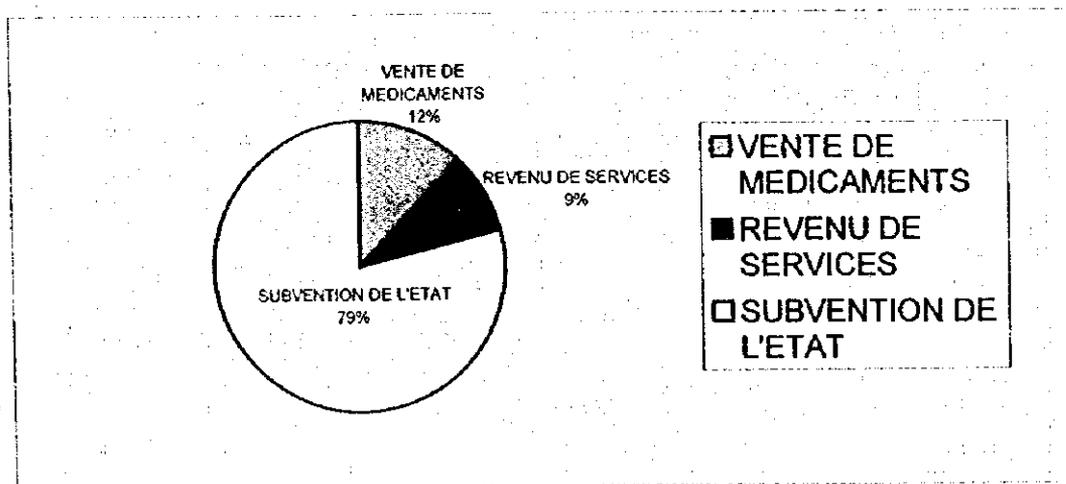
Le CHUB est autonome sur le plan financier depuis mai 1995 quand il a été transformé en le CHU. Il faisait rapport à la direction régionale de la santé avant et maintenant à la direction nationale de compte. Le Tableau 3-2 montre le bilan financier de l'hôpital entre 1995 et 1997. Le bilan de 1995 concerne seulement huit (8) mois de mai à décembre. Le bilan est positif en 1996, alors qu'il devient négatif en 1997 où étaient recruté un nombre de professeurs et autres qui sont à l'origine de l'augmentation du coût du personnel ainsi que des frais de médicaments et de consommables.

Tableau 3-2 Bilan financier du CHUB

Dépenses		Unité : mille CFA		
Dépense de fonctionnement		1995	1996	1997
Fonctionnement ordinaire		131 901	518 034	454 670
Médicaments/Consommables		139 114	294 308	640 679
	Achat médicaments	110 044	241 095	600 225
	Achat matériaux medico-sanitaire	29 071	53 213	40 454
Maintenance		175 535	350 091	397 358
	Maintenance (Bâtiment)	123 658	235 853	164 721
	Maintenance (Matériels biomédicaux) depuis 1997	0	0	110 046
	Matériels et équipements (biomédicaux et installations)	16 638	59 734	3 680
	Véhicules	2 793	3 161	593
	Autres	0	0	57 820
	Matériaux de construction	23 575	42 777	69 879
	Petit outillage	6 837	7 066	0
	Pièces détachées automobiles	82	1 156	150
	Pneus	1 954	345	468
Personnel		105 219	627 614	817 903
	Personnel permanent	0	450 113	622 844
	Primes et déplacement	0	3 288	11 889
	Personnel temporaire	105 219	174 212	183 170
Total du budget de fonctionnement		551 769	1 790 046	2 310 610
Recettes				
Recettes de fonctionnement		1995	1996	1997
Pharmacie (médicaments)		0	194 739	275 674
Services médicaux (consultation, hospitalisation et opération etc.)		86 472	198 244	214 431
Subvention		420 052	1 547 110	1 817 700
Total des recettes de fonctionnement		506 524	1 940 093	2 307 805
Recettes moins dépenses		1995	1996	1997
		-45 245	150 047	-2 805

Les recettes de fonctionnement portent sur la vente de médicaments, la recettes provenant des services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.) ainsi que la subvention de l'État. Le rapport de ces trois éléments est indiqué à la Figure 3-1 présentant 21 % de recettes provenant des services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.) et 79 % de la trésorerie de l'État.

Figure 3-1 Budget de fonctionnement du CHUB



(3) Les activités médicales

Comme l'indique la figure ci-dessus, le recouvrement de coûts des propres activités médicales de l'hôpital n'assure que 9 % de la recette totale. Un phénomène est à l'origine de ce fait. Bien que l'hôpital dispose de plus de 300 lits, il ne reçoit qu'une centaine de consultations externes par jour. Cela suppose que l'hôpital fonctionne mal au niveau des consultations. C'est la raison pour laquelle une étude d'échantillons a été effectuée pendant 8 jours lors de l'étude sur le site dans le but de l'étude comparative des chiffres statistiques par rapport aux chiffres réels.

Cette étude avère que le nombre de consultations externes réelles est deux fois plus grand que le nombre de consultations externes comptabilisées. La cause en est qu'un nombre de consultations externes faites au pool de consultation et dans les bureaux de médecins ne sont pas comptabilisées, sauf le cas du service de l'ophtalmologie n'ayant reçu presque personne à cause des travaux de modification. Le Tableau 3-3 montre les résultats de l'étude d'échantillons comparés avec les statistiques de 1997.

Tableau 3-3 Résultats de l'étude d'échantillons

Service	Etude d'échantillons				Registres des activités 1997				
	Moyenne par jour		Moyenne par an		Moyenne par jour		Moyenne par an		Taux d'occupation
	Consultations externes	Hospitalisation	Consultations externes	Hospitalisation	Consultations externes	Hospitalisation	Consultations externes	Hospitalisation	
Médecine interne	10	2	2 542	608	20	2	4 906	611	53 %
PPII	0	0	0	122	0	1	0	357	46 %
SIDA	5	0	1 292	0	0	0	0	0	0 %
Neurologie	9	0	2 333	0	5	0	1 204	11	6 %
Dermatologie	13	0	3 208	0	6	0	1 542	8	4 %
Cardiologie	16	1	3 917	487	4	1	913	270	29 %
Pédiatrie	16	15	4 000	5 414	14	8	3 546	2 800	61 %
Gynéco-obstétrique	24	22	6 000	8 030	21	8	5 277	3 005	85 %
Maternité	0	13	0					2 150	
Chirurgie générale et digestive	26	1	6 583	487	11	0	2 789	0	0 %
Urologie (hospitalisation)	10	3	2 583	913	0	2	Compris dessus	550	78 %
Traumatologie	29	1	7 167	487	0	1	Compris dessus	492	75 %
Chirurgie maxillo-faciale et plastique	1	0	333	61	1	0	173	171	48 %
Ophthalmologie	24	1	6 083	426	15	0	3 625	113	25 %
ORL	13	0	3 292	61	8	0	1 970	68	5 %
Odontologie					4	0	1 017		
Réanimation								776	70 %
Total	197	60	49 333	17 094	108	23	26 962	11 382	56 %

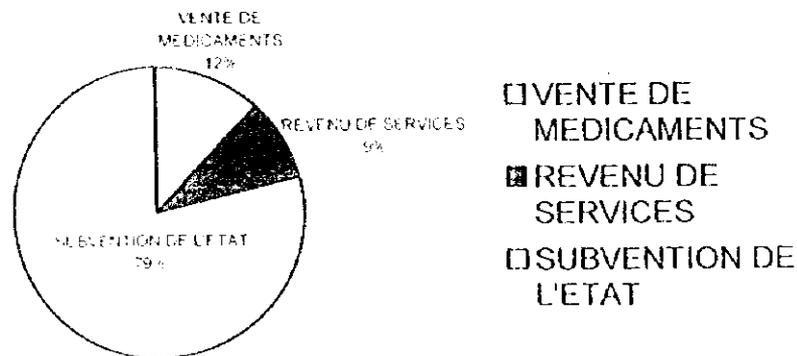
Urgences chirurgicales	15		5 384		14		5 050		
Urgences médicales	10		3 650		17		6 188		
Total	25		9 034		31		11 238		

(4) La structure de patients

Bouaké est la deuxième grande ville en Côte d'Ivoire. Cependant, il est marqué d'un grand écart économique par rapport à la première ville commerciale Abidjan. La vie économique des habitants est très différente dans ces deux grandes villes. L'étude d'échantillons effectuée au CHUB montre que les patients assurés (assurances d'entreprises privées, fonctionnaires ou autres) représentent seulement 19 % en laissant 67 % de patients non assurés qui ont recours au système de réduction tarifaire favorisant les non assurés de l'hôpital et 14 % de patients gratuits. Ce fait explique clairement que la moindre augmentation tarifaire sans beaucoup de considération augmente des charges à prendre par les habitants et risquerait d'augmenter la population mise hors de l'accès aux services médicaux.

Les recettes de fonctionnement portent sur la vente de médicaments, la recettes provenant des services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.) ainsi que la subvention de l'État. Le rapport de ces trois éléments est indiqué à la Figure 3-1 présentant 21 % de recettes provenant des services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.) et 79 % de la trésorerie de l'État.

Figure 3-1 Budget de fonctionnement du CHUB



(3) Les activités médicales

Comme l'indique la figure ci-dessus, le recouvrement de coûts des propres activités médicales de l'hôpital n'assure que 9 % de la recette totale. Un phénomène est à l'origine de ce fait. Bien que l'hôpital dispose de plus de 300 lits, il ne reçoit qu'une centaine de consultations externes par jour. Cela suppose que l'hôpital fonctionne mal au niveau des consultations. C'est la raison pour laquelle une étude d'échantillons a été effectuée pendant 8 jours lors de l'étude sur le site dans le but de l'étude comparative des chiffres statistiques par rapport aux chiffres réels.

Cette étude avère que le nombre de consultations externes réelles est deux fois plus grand que le nombre de consultations externes comptabilisées. La cause en est qu'un nombre de consultations externes faites au pool de consultation et dans les bureaux de médecins ne sont pas comptabilisées, sauf le cas du service de l'ophtalmologie n'ayant reçu presque personne à cause des travaux de modification. Le Tableau 3-3 montre les résultats de l'étude d'échantillons comparés avec les statistiques de 1997.

Tableau 3-3. Résultats de l'étude d'échantillons

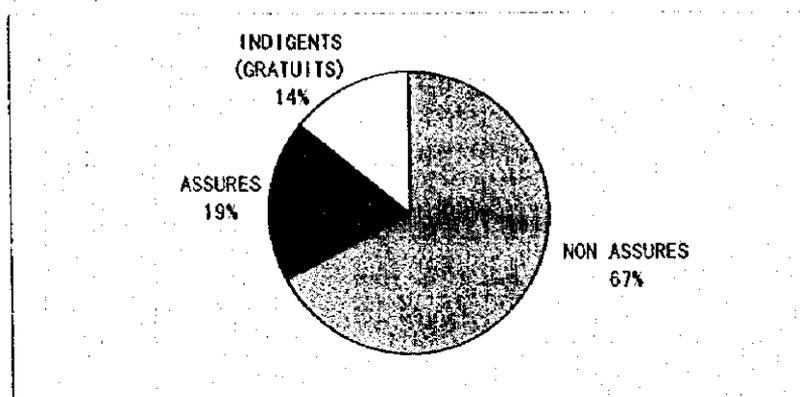
Service	Etude d'échantillons				Registres des activités 1997				
	Moyenne par jour		Moyenne par an		Moyenne par jour		Moyenne par an		Taux d'occupation
	Consultations externes	Hospitalisation	Consultations externes	Hospitalisation	Consultations externes	Hospitalisation	Consultations externes	Hospitalisation	
Médecine interne	10	2	2 542	608	20	2	1 906	611	83 %
PPII	0	0	0	122	0	1	0	87	16 %
SIDA	5	0	1 292	0	0	0	0	0	0 %
Neurologie	9	0	2 333	0	5	0	1 204	11	6 %
Dermatologie	13	0	3 208	0	6	0	1 542	8	1 %
Cardiologie	16	1	3 917	487	4	1	913	270	29 %
Pédiatrie	16	15	4 000	5 414	14	8	3 546	2 800	61 %
Gynéco-obstétrique	24	22	6 000	8 030	21	8	5 227	3 095	85 %
Maternité	0	13	0	0				2 450	
Chirurgie générale et digestive	26	1	6 583	487	14	0	2 789	0	0 %
Urologie (hospitalisation)	10	3	2 583	913	0	2	Compris dessus	550	78 %
Traumatologie	29	1	7 167	487	0	1	Compris dessus	492	75 %
Chirurgie maxillo-faciale et plastique	1	0	333	61	1	0	173	171	48 %
Ophthalmologie	24	1	6 083	426	15	0	3 625	113	25 %
ORE	13	0	3 292	61	8	0	1 970	68	5 %
Odontologie					4	0	1 017		
Réanimation								776	70 %
Total	197	60	49 333	17 091	108	23	26 962	11 382	56 %

Urgences chirurgicales	15		5 384		11		5 050		
Urgences médicales	10		3 650		17		6 188		
Total	25		9 034		31		11 238		

(4) La structure de patients

Bouaké est la deuxième grande ville en Côte d'Ivoire. Cependant, il est marqué d'un grand écart économique par rapport à la première ville commerciale Abidjan. La vie économique des habitants est très différente dans ces deux grandes villes. L'étude d'échantillons effectuée au CHUB montre que les patients assurés (assurances d'entreprises privées, fonctionnaires ou autres) représentent seulement 19 % en laissant 67 % de patients non assurés qui ont recours au système de réduction tarifaire favorisant les non assurés de l'hôpital et 14 % de patients gratuits. Ce fait explique clairement que la moindre augmentation tarifaire sans beaucoup de considération augmente des charges à prendre par les habitants et risquerait d'augmenter la population mise hors de l'accès aux services médicaux.

Figure 3-2. Structure des charges prises par les patients



(5) Le fonctionnement hospitalier après la réalisation du projet

Après la réalisation du présent projet, l'hôpital devra faire face à de nouvelles charges financières découlant des matériels et équipements installés dans le cadre du présent projet. Il s'agit du supplément de charges liées à la maintenance du plateau technique. Ce supplément peut être estimé à 8 755 000 yens japonais qu'on doit ajouter au déficit accumulé jusqu'au bilan 1997. Il faudra prendre des mesures pour enlever ce déficit supplémentaire.

Comme l'indique la description précédente, la moindre augmentation tarifaire sans beaucoup de considération alourdit des charges sur les habitants et risquerait d'augmenter la population mise hors de la portée de services médicaux, alors que l'hôpital doit justifier son statut autonome en tant qu'ENP. Le tableau suivant présente une étude du cas en ce qui concerne le bilan de fonctionnement du CHUB au-delà de la réalisation du présent projet.

Désignation	Cas 1	Cas 2
Charges de maintenance	Augmentation (8 766 000 yens par an, environ 38 millions CFA)	idem
Assurés	19 % (application de la Fig.3-2)	idem
Non assurés soumis au système favorable de l'hôpital	67 % (application de la Fig.3-2)	idem
Indigents (gratuits)	14 % (application de la Fig.3-2)	idem
Consultations externes moyennes	112 par jour : Nota)1	Augmentation jusqu'à 190 par jour (1,7 fois plus élevé que le cas 1)
Taux de recouvrement des frais de consultations d'urgence	69 % (Estimation 19 % d'assurés et 50 % d'autres)	amélioré en 79 %
Nouvelles hospitalisations	11 382 par an (réalisation 1997)	11 626 par an
Examen	Augmentation des frais d'examens due aux nouveaux matériels concernés	idem

Nota) 1 : 4 consultations par jour de la pneumologie qui va s'ouvrir prochainement ajoutées à 108 consultations moyennes annuelles de 1997.

- * Dans l'hypothèse où les rapports des non assurés et des indigents seraient constants sans augmentation des prix de services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.).
- * Cas 1 : Les frais d'entretien des matériels du projet sont ajoutés aux dépenses de fonctionnement 1997 et le revenu provenant des examens réalisés par les matériels du projet ajoutés à la recette de l'hôpital.
- * Cas 2 : Le projet est réalisé et l'amélioration en cours progresse de sorte que les consultations externes comptabilisées deviennent 1,7 fois plus nombreuses que l'état actuel et que le taux de recouvrement des frais de consultations des urgences est amélioré.

1) La prévision du bilan de l'hôpital

Le bilan de l'hôpital dans l'avenir est prévu à partir de son bilan 1997. Pour les détails des prévisions Cas 1 et Cas 2, voir le Document-7 en annexe: «La prévision de la finance de l'hôpital»

Tableau 3-4 Bilan financier du CHUB au-delà de la réalisation du projet

Dépenses		Unité : mille CFA		
	Budget d'exécution 97	Cas 1	Cas 2	
Dépense de fonctionnement				
Fonctionnement ordinaire	454 670	454 670	454 670	
Médicaments/Consommables	640 679	640 679	640 679	
Achat médicaments	600 255	600 255	600 225	
Achat matériaux medico-sanitaire	40 454	40 454	40 454	
Maintenance	397 358	435 427	435 427	
Maintenance (Bâtiment)	164 721	164 721	164 721	
Maintenance (Matériels Biomédicaux) depuis 1997	100 046	138 115	138 115	
Matériels et équipements (biomédicaux et installations)	3 680	3 680	3 680	
Véhicules	593	593	593	
Autres	57 820	57 820	57 820	
Matériaux de construction	69 879	69 879	69 879	
Petit outillage	0	0	0	
Pièces détachées automobiles	150	150	150	
Pneus	468	468	468	
Personnel	817 903	817 903	817 903	
Personnel permanent	622 844	622 844	622 844	
Primes et déplacement	11 889	11 889	11 889	
Personnel temporaire	183 170	183 170	183 170	
Total du budget de fonctionnement	2 310 610	2 348 679	2 348 679	
Recettes				
Recettes de fonctionnement	1997	Cas 1	Cas 2	
Vente (médicaments)	275 674	275 674	275 674	
Services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.)	214 431	237 738	264 380	
Subvention	1 817 700	1 817 700	1 817 700	
Total des recettes de fonctionnement	2 307 805	2 331 112	2 357 754	
Recettes moins dépenses	1997	Cas 1	Cas 2	
	-2 805	-17 567	9 075	

2) Ce que rapporte la prévision du bilan

Si aucune amélioration n'est prise en considération au niveau du système de fonctionnement hospitalier, le supplément de charges de maintenance découlant des matériels fournis par le présent projet va construire un nouveau déficit.

L'équipe d'étude sur le site constate que de nombreuses consultations externes ne sont pas correctement comptabilisées. Si les consultations comptabilisées deviennent 1,7 fois plus nombreuses que l'état actuel et que les autres secteurs sont aussi améliorés sur le plan de fonctionnement hospitalier, le bilan deviendra positif.

Cependant, il est constaté que le revenu des services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.) ne représente qu'un rapport très faible, voire loin d'être équivalent à celui d'un hôpital financièrement réputé autonome, en ce qui concerne la recette totale de l'hôpital.

Par conséquent, après la réalisation du projet, l'amélioration du fonctionnement hospitalier sans avoir recours à l'augmentation de prix de services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.) nécessite les mesures suivantes :

1. Supprimer toutes consultations échappant l'enregistrement et la comptabilisation.
2. Améliorer le taux d'occupation de lits de l'ensemble de l'hôpital en révisant surtout la disposition des services représentant un faible taux d'occupation de lits pour les mieux équilibrer par rapport aux autres services.
3. Reconnaître et assurer les services mieux adaptés aux patients pour débiter au milieu des nouveaux patients.
4. Effectuer correctement la maintenance du plateau technique pour réduire les charges annuelles de la maintenance.

3) Les approches du MSP et du CHUB

Le MSP approchera des problèmes financiers dus à l'augmentation des dépenses de fonctionnement en demandant, premièrement, au CHUB de faire tous ses efforts autogènes en tant qu'une des ENP visant à l'autonomie financière et, deuxièmement, de ne plus admettre l'augmentation des subventions pour les instituts de soins de santé tertiaire, ce sous la direction de la Banque mondiale dans le cadre de l'ajustement structurel. De ce fait, le MSP intensifiera sa directive sur le fonctionnement du CHUB et, si nécessaire, prévoira un budget spécial pour assumer sa responsabilité vis-à-vis du fonctionnement hospitalier.

Quant au CHUB, en faisant profit des remarques faites par l'équipe d'étude de conception de base du présent projet, l'hôpital a élaboré et applique déjà les nouvelles méthodes d'enregistrement de consultations et de recouvrement de coûts ayant trait à tous les services sans exception dans le but de prévenir toute omission d'enregistrement de consultations externes et de frais médicaux à recouvrer. Il devient de plus en plus

nombreux au niveau de chaque service les médecins responsables qui commencent à appliquer ces nouvelles méthodes d'enregistrement et de recouvrement tout en approuvent l'orientation donnée par la direction de l'hôpital.

4) La susceptibilité de développement du fonctionnement hospitalier autonome

Si le CHUB veut développer l'autonomie de fonctionnement hospitalier, il lui est essentiellement nécessaire de supprimer toute omission de recouvrement de coûts, un de ses gros problèmes actuels de fonctionnement. Par ailleurs, il est certainement possible de modérer des dépenses si l'on révisé la dépense ordinaire de fonctionnement représentant à elle seule 20 % des dépenses totales de fonctionnement, ce en vue de la rationalisation du fonctionnement hospitalier (ceci n'a pas été décrit au précédent paragraphe concernant la prévision du bilan). De plus, l'amélioration du contenu des services médicaux du CHUB contribuera aussi à l'augmentation du revenu des consultations puisque les malades de la région centre nord voulant se faire soigner par les soins de santé tertiaire peuvent y venir au lieu de se déplacer jusqu'à Abidjan.

Tout cela explique que le bon fonctionnement hospitalier du CHUB pourra être assuré par l'absorption du dit supplément de dépenses dû à la maintenance des matériels concernés, par la réduction des dépenses de fonctionnement et par l'augmentation du revenu des consultations payées par de nouveaux malades, si l'on arrive à recevoir correctement des malades potentiels qui ne sont pas encore en contacte avec l'hôpital. Il est donc raisonnable de juger que la gestion et l'entretien des matériels et équipements concernés pourront être suffisamment réalisables.

CHAPITRE 4 EVALUATION DU PROJET ET PROPOSITIONS

PROBABILITY AND STATISTICS

CHAPITRE 4 EVALUATION DU PROJET ET PROPOSITIONS

4-1 La preuve et la constatation sur la pertinence et l'effet du projet

4-1-1 La preuve et la constatation sur la pertinence du projet

Les soins de santé tertiaire en République de Côte d'Ivoire sont assurés seulement par trois (3) CHU et les autres instituts nationaux de soins de santé tertiaire qui se situent tous à Abidjan. Dans les villes de chaque région, il n'y a que les centres hospitaliers régionaux (CHR), les hôpitaux généraux (HG) et les formations sanitaires de soins de santé primaires.

Pour les habitants de la région centre nord ayant besoin de se faire traiter par les soins de santé tertiaire, le déplacement jusqu'à Abidjan leur coûte des dépenses onéreuses et beaucoup de temps. Par conséquent, il est pratiquement presque impossible qu'ils se fassent soigner au niveau des services de santé tertiaire.

Dans cette situation, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a transformé en 1995 le centre hospitalier régional de Bouaké (CHR) en le centre hospitalier universitaire (CHU) dans le but de couvrir la région centre nord des services de soins de santé tertiaire. Après cette transformation, l'hôpital se voit renforcé par les médecins spécialistes universitaires et doté des nouveaux services (neurologie, ophtalmologie, urologie, gynéco-obstétrique, chirurgie digestive, chirurgie maxillo-faciale, etc.) pour qu'il soit un institut de soins de santé tertiaire. De plus, le CHUB joue aussi un rôle d'institut de soins de santé secondaire du fait que les conditions médico-sanitaires de la région ne sont pas encore aménagées au niveau de la santé secondaire.

Quant aux équipements biomédicaux, l'aménagement est partiellement en cours soit à partir du propre fonds de l'hôpital soit par l'aide financière étrangère, en l'occurrence la coopération espagnole. Cependant, la plupart des matériels et équipements sont vétustes et leur quantité n'est pas suffisante au point que la fonction hospitalière est considérablement entravée.

En ces pareilles circonstances, la réalisation du présent projet apportera les effets suivants :

- 1) Les habitants de la région centre nord seront libérés de toutes dépenses financières et de temps considérablement lourdes et nécessaires pour se déplacer à Abidjan et pourront avoir l'accès plus facile aux soins de santé tertiaire,
- 2) La qualité des services médicaux du CHUB, actuellement mauvaise à cause de la vétusté et la quantité insuffisante des équipements biomédicaux, sera améliorée et les soins médicaux de bonne qualité pourront être assurés,
- 3) Les malades ayant quitté le CHUB à cause de la mauvaise qualité de ses services reviendront et les mesures encore plus positivement poursuivies en prévision de toute omission d'enregistrement des patients et de recouvrement de coûts contribueront à l'amélioration de son fonctionnement hospitalier,

- 4) 4,18 millions d'habitants de la région centre nord y compris ses environs bénéficieront des dits effets,
- 5) Les conditions d'enseignement clinique pour les étudiants de la faculté de médecine seront améliorées.

Le présent projet renforce et enrichit de la fonction du CHUB situé dans la région centre nord en République de Côte d'Ivoire. Il doit s'adapter aux besoins des habitants de la dite région et, surtout, rendra possible l'assurance des soins médicaux appropriés auprès de la population indigente. Il contribuera aussi au déploiement de la coopération du Gouvernement du Japon tout en considérant en priorité les services chargés des maladies gravement affectant la santé publique. Il est donc pertinent de réaliser le présent projet dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement du Japon.

4-1-2 L'effet du projet

Les bénéficiaires de l'effet du présent projet sont les patients soignés par le CHUB, c'est-à-dire les habitants de la zone desservie par l'hôpital.

Les malades voulant se faire soigner aux services de santé tertiaire peuvent être soignés aux nouveaux services (neurologie, ophtalmologie, urologie, gynéco-obstétrique, chirurgie digestive, chirurgie maxillo-faciale, etc.) qui sont installés à l'hôpital après sa transformation en un institut de soins de santé tertiaire. Le CHUB joue aussi un rôle d'institut de soins de santé secondaire du fait que les conditions médico-sanitaires de la région ne sont pas encore aménagées au niveau de la santé secondaire.

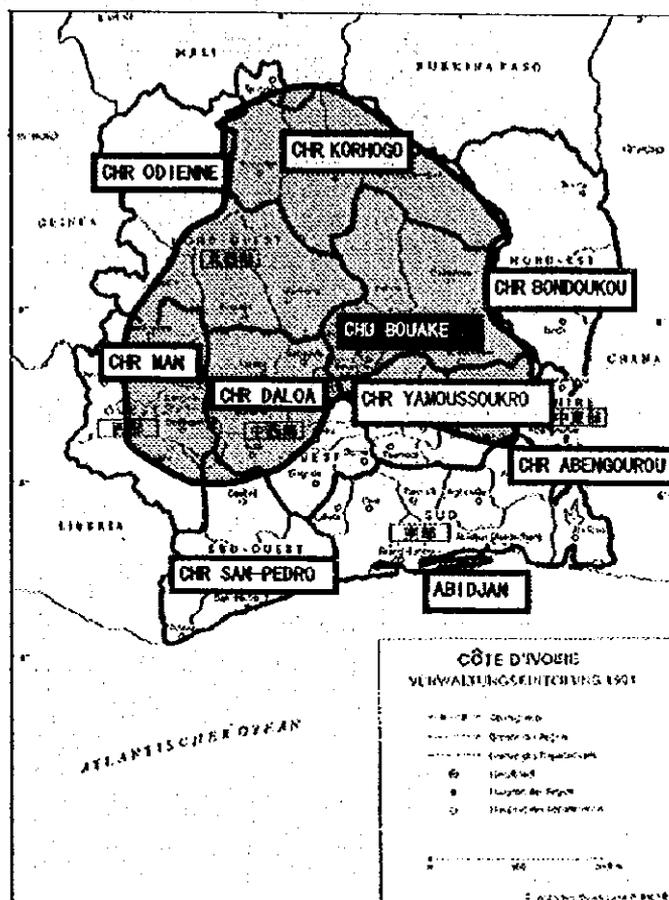
Pour saisir la zone desservie par les instituts de soins de santé tertiaire, les données statistiques des consultations effectuées au niveau de chaque service du CHUB ont été étudiées. Cette étude avère qu'il n'y a aucun institut, sauf le CHUB, qui puisse assurer les soins de santé tertiaire dans les circonscriptions sanitaires ivoiriennes des régions centre nord, nord, nord ouest et ouest dont tous les habitants devaient se déplacer donc jusqu'au CHUB en cas de nécessité. Le registre des activités du CHU de Treichville (CHUT) montre que le CHUB est le mieux situé géographiquement pour recevoir les malades des dites circonscriptions sanitaires comme l'indique le Tableau 4.1.

Il est donc bon de juger que la zone desservie par le CHUB est celle de la région centre nord y compris ses environs comme l'indique la Figure 4-1 portant sur une population de 4,18 millions habitants qui sont donc bénéficiaires du présent projet.

Tableau 4-1 Répartition des districts d'où viennent les malades au CHUT

Districts	Nombre de malades	Districts géographiquement mieux placés par rapport au CHUT
BOUAKE	201	0
GAGNOA	112	
DALOA	109	0
BINGERVILLE	79	
ADZOPE	77	
KORHOGO	53	0
ABOISSO	34	
ODIENNE	19	0
ALEPE	13	
DIVO	12	
SOUBRE	9	
ANYAMA-AKOUPE	7	
MAN	6	0

Figure 4-1 Zone desservie par le CHUB



- 4) 4.18 millions d'habitants de la région centre nord y compris ses environs bénéficieront des dits effets,
- 5) Les conditions d'enseignement clinique pour les étudiants de la faculté de médecine seront améliorées.

Le présent projet renforce et enrichit de la fonction du CHUB situé dans la région centre nord en République de Côte d'Ivoire. Il doit s'adapter aux besoins des habitants de la dite région et, surtout, rendra possible l'assurance des soins médicaux appropriés auprès de la population indigente. Il contribuera aussi au déploiement de la coopération du Gouvernement du Japon tout en considérant en priorité les services chargés des maladies gravement affectant la santé publique. Il est donc pertinent de réaliser le présent projet dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement du Japon.

4-1-2 L'effet du projet

Les bénéficiaires de l'effet du présent projet sont les patients soignés par le CHUB, c'est-à-dire les habitants de la zone desservie par l'hôpital.

Les malades voulant se faire soigner aux services de santé tertiaire peuvent être soignés aux nouveaux services (neurologie, ophtalmologie, urologie, gynéco-obstétrique, chirurgie digestive, chirurgie maxillo-faciale, etc.) qui sont installés à l'hôpital après sa transformation en un institut de soins de santé tertiaire. Le CHUB joue aussi un rôle d'institut de soins de santé secondaire du fait que les conditions médico-sanitaires de la région ne sont pas encore aménagées au niveau de la santé secondaire.

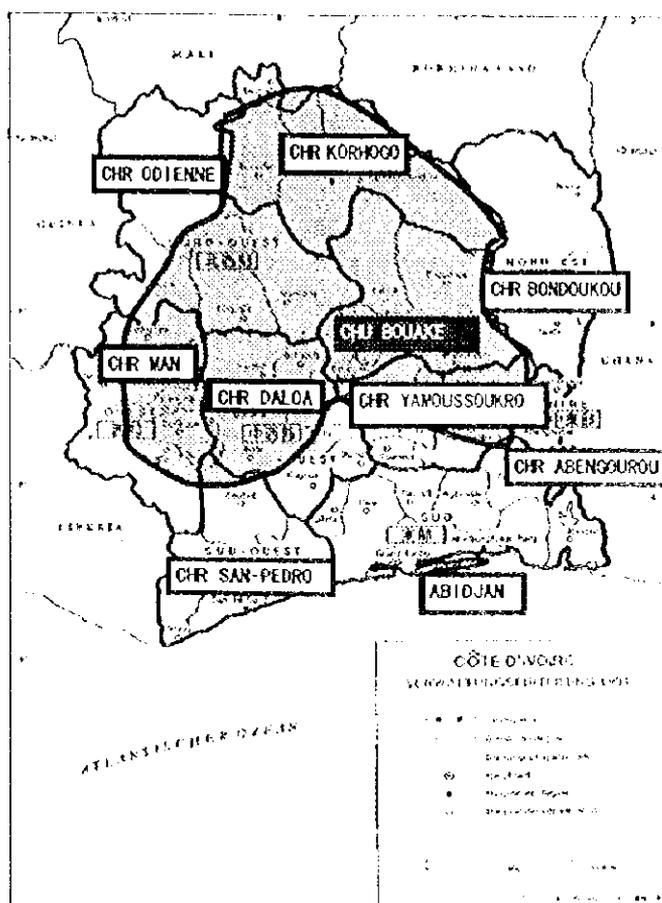
Pour saisir la zone desservie par les instituts de soins de santé tertiaire, les données statistiques des consultations effectuées au niveau de chaque service du CHUB ont été étudiées. Cette étude avère qu'il n'y a aucun institut, sauf le CHUB, qui puisse assurer les soins de santé tertiaire dans les circonscriptions sanitaires ivoiriennes des régions centre nord, nord, nord ouest et ouest dont tous les habitants devaient se déplacer donc jusqu'au CHUB en cas de nécessité. Le registre des activités du CHU de Treichville (CHIUT) montre que le CHUB est le mieux situé géographiquement pour recevoir les malades des dites circonscriptions sanitaires comme l'indique le Tableau 4.1.

Il est donc bon de juger que la zone desservie par le CHUB est celle de la région centre nord y compris ses environs comme l'indique la Figure 4-1 portant sur une population de 4.18 millions habitants qui sont donc bénéficiaires du présent projet.

Tableau 4-1 Répartition des districts d'où viennent les malades au CHUB

Districts	Nombre de malades	Districts géographiquement mieux placés par rapport au CHUB
BOUAKE	201	O
GAGNOA	112	
DALOA	109	O
BINGERVILLE	79	
ADZOPE	77	
KORHOGO	53	O
ABOISSO	31	
ODIENNE	19	O
ALEPE	13	
DIVO	12	
SOUBRE	9	
ANYAMA-AKOUPE	7	
MAN	6	O

Figure 4-1 Zone desservie par le CHUB



4-2 Les propositions

(1) Le fonctionnement hospitalier

L'étude d'échantillon avère qu'un nombre de consultations externes ne sont pas officiellement comptabilisées. Cela entrave le bon fonctionnement et l'autonomie financière de l'hôpital. Pour réaliser correctement le système autonome, il importe, avant d'augmenter les coûts de services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations etc.), d'unifier toutes les filières de comptabilisation des consultations pour éviter toute omission d'enregistrement des malades soignés et de recouvrement de coûts de services médicaux (consultations, hospitalisations, opérations).

Le taux d'occupation de lits actuel est de 51 %, chiffres peu élevés à témoigner qu'il devient de plus en plus nombreux les malades qui ne comptent pas sur le CHUB. L'hôpital doit comprendre correctement que ce phénomène n'est pas lié simplement au fait qu'il manque des matériels biomédicaux. Il est nécessaire d'améliorer la situation sur la base de cette compréhension.

Ce phénomène n'est pas susceptible d'être maîtrisé par une simple intervention du personnel d'administration, mais par la réunification de toute la volonté de l'ensemble du personnel de l'hôpital. Pour ce faire, en faisant profit des remarques faites par l'équipe d'étude de conception de base du présent projet, l'hôpital a élaboré et applique déjà les nouvelles méthodes basées sur le modèle du service de la gynécologie, d'enregistrement de consultations et de recouvrement de coûts dans le but de prévenir toute omission d'enregistrement de consultations externes et de frais médicaux à recouvrer. Il devient de plus en plus nombreux au niveau de chaque service les médecins responsables qui commencent à appliquer les nouvelles méthodes d'enregistrement et de recouvrement tout en approuvent l'orientation donnée par la direction de l'hôpital.

L'amélioration d'administration et de fonctionnement ainsi démarrée est encore dans une étape de démarche. Cependant, on peut juger que l'hôpital a opté pour l'amélioration qui sera poursuivie continuellement avec plus d'efforts.

(2) Le système de référence

Les formations sanitaires de référence inférieure situées dans les environs de la ville de Bouaké ne sont pas aménagées sur le plan à la fois humain et matériel. Le système de référence n'est pas établi. De ce fait, les habitants, bien qu'ils puissent avoir l'accès au CHUB, ne sont pas en mesure de le faire. Du fait que la coopération allemande examine actuellement certains projets d'aménagement des formations sanitaires et instituts de soins de santé primaire et secondaire, il importe que le personnel du CHUB et de la direction régionale de la santé se collabore avec les dits projets dans le but d'améliorer les conditions d'accès aux instituts de référence inférieure des habitants de la zone bénéficiaire du présent projet.

L'activité de formation auprès des formations sanitaires de référence inférieure effectuée actuellement par le service de la gynéco-obstétrique, ainsi que les soins à domicile effectués par l'hôpital du jour sida ne sont pas encore régularisées en tant qu'activités officielles de l'hôpital pour la raison qu'il est nécessaire à la direction du CHUB de consulter suffisamment à cet égard avec la direction régionale de la santé et le district sanitaire qui régissent les formations sanitaires de référence inférieure de la région. Il importe que le CHUB agisse positivement sur les autres instituts et prenne l'initiative d'approcher des dites activités comme une des activités officielles et régulières de l'hôpital.

(3) La maintenance des matériels et équipements

Le personnel technique chargé de la maintenance est capable de faire de simples réparations de câbles électriques et de parties mécaniques et non de cartes électroniques complexes. Par conséquent, pour les matériels nécessitant une technique spéciale et un outil spécifique tels que les appareils de radiologie, il vaut mieux prévoir certains contrats de maintenance avec les agents résidants représentant les fabricants. Par ailleurs, le service technique actuel ne dispose pas de documents techniques requis à la gestion et à l'entretien du plateau technique tels que le registre des pièces de rechange, le registre d'interventions, etc. L'entretien préventif n'est pas encore commencé. Le renforcement de l'aspect de maintenance est donc indispensable.

DOCUMENTS

1. Composition de la mission

1. Composition de la mission

République de Côte d'Ivoire Projet d'Aménagement des équipements biomédicaux du
CHU de Bouake Étude de Conception de Base.

1. Étude de Conception de Base (7 Avril, 6 Mai, 1998)
 - 1) WAKASUGI Naomi ; Chef de mission
Centre Médical International
Division de la Coopération Internationale
 - 2) KAKUZEN Yodo ; Planification et gestion
Service de l'étude no.2 de la Division de la coopération financière non-remboursable de la JICA
 - 3) ISHIKAWA Yoji ; Responsable du projet Planification du fonctionnement et de la maintenance
International Total Engineering Corporation
 - 4) ISHIDA Kenji ; Planification d'équipements
International Total Engineering Corporation
 - 5) KANAYAMA Hideaki ; Planification d'installations
International Total Engineering Corporation
 - 6) OBAYASHI Koichi ; Planification d'estimation et d'achats
International Total Engineering Corporation
 - 7) IGUCHI Norihiko ; Interprète
International Total Engineering Corporation
2. Explication du Projet de Rapport final (19 Juillet, à 31 Juillet, 1998)
 - 1) WAKASUGI Naomi ; Chef de mission
Centre Médical International
Division de la Coopération Internationale
 - 2) KAKUZEN Yodo ; Planification et gestion
Service de l'étude no.2 de la Division de la coopération financière non-remboursable de la JICA
 - 3) ISHIKAWA Yoji ; Responsable du projet Planification du fonctionnement et de la maintenance
International Total Engineering Corporation
 - 4) ISHIDA Kenji ; Planification d'équipements
International Total Engineering Corporation
 - 5) IGUCHI Norihiko ; Interprète
International Total Engineering Corporation

2. Calendrier d'exécution de l'étude

2. Calendrier d'exécution de l'étude (Etude de conception de Base)

Ordre	Date	Fonction Personne Durées	Equipe d'Etat 11 jours	Responsable/ Fonctionnement Youji Ishikawa 30 jours	Matériels et équipements Kenji Ishida 30 jours	Estimation/ achats Koichi Obayashi 30 jours	Interprète Norihiko Iguchi 30 jours	Installations Hideaki Kanayama 20 jours	
1	7/4	Mardi	Déplacement	Dept. Narita (12H / AF275) - Arriv. Paris (17H20)					
2	7/5	Mercredi	Déplacement	Dept. Paris (13H25 / AF702) - Arriv. Abidjan (16H)					
3	7/6	Judi	Visite courtoisie ; Ambassade du Japon, / Bureau de la JICA, Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales (MSPAS), DEMM; Présentation, explication et discussions du rapport de commencement, du questionnaire, du système et procédure de aide financière à titre don et du programme de travail : Visite de courtoisie et entretien; Banque mondiale, GTZ						
4	7/7	Vendredi	AM ; Déplacement Abidjan - Bouaké PM ; Discussions au CHUB (sur le rapport de commencement, le questionnaire et programme de travail) Visite CHUS, etude des équipements existants			CHU Cocody Avec M. OHKAWA Déplacement à Bouaké	Même que le responsable		
5	7-8	Samedi	Etude CHUB (bâtiments: installations, équipements existants)						
6	7-9	Dimanche	Etude CHUB (bâtiments: installations, équipements existants) avec M. YAMAGATA						
7	7/10	Lundi	Visite des instituts médicaux des environs (HG Sakkasou, HG Béoumi)						
8	7/11	Mardi	Etude CHUB; AM ; Bâtiments; installations, équipements existants PM ; Discussions sur le contenu(liste des matériels) de la requête						
9	7/12	Mercredi	AM ; Déplacement à Abidjan PM ; Etude CHU Cocody						
10	7/13	Judi	AM ; Discussion au DEMM (Projet du PV) PM ; Visite Coopération Française et UNISIDA						
11	7/14	Vendredi	AM ; Discussion PV au MSPAS PM ; Discussion et signature PV au MSPAS Equipe d'Etat 21H50 Dept. Abidjan(AF703)			Etude des représentants des fabricants biomédicaux			
12	7-15	Samedi	06H15 Ar. Paris 20H20 Dept. Paris	Entretien interne Mise en ordre des documents					
13	7-16	Dimanche	15H00 Ar. Tokyo	Déplacement Abidjan - Bouaké					
14	7/17	Lundi	Etude CHUB; Discussions des matériels avec chaque service; Confirmation des spécifications des matériels principaux						Etude d'installation, Electricité, eau etc
15	7/18	Mardi	Etude du plan de fonctionnement CHUB; Discussions des matériels avec chaque service Confirmation des spécifications des matériels principaux;						Etude d'installation, et travaux à faire
16	7/19	Mercredi	CHUB; Discussions des matériels avec chaque service Confirmation des spécifications des matériels principaux;						Confirmation de place de montage des équipement
17	7/20	Judi	Discussions des matériels avec chaque services						Etude de travaux à faire Même que M. ISHIKAWA
			Déplacement Abidjan	Récupération du questionnaire	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA			
18	7/21	Vendredi	Visite JICA Etude des fabricants locaux		Etude PMI et Université de Bouaké	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	Dept. Abidjan	
19	7-22	Samedi	Entretien interne interne		Etude CHR Korhogo etc.	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	Dept. Paris	

2. Calendrier d'exécution de l'étude (Etude de conception de Base)

Ordre	Date	Fonction Personne Dures	Equipe d'Etat 11 jours	Responsabilité Fonctionnement Youji Ishikawa 30 jours	Matériels et équipements Kenji Ishida 30 jours	Estimation achats Koichi Obayashi 30 jours	Interprete Norihiko Iguchi 30 jours	Installations Hideo Kanayama 20 jours	
1	7/4	Mardi	Déplacement Dept. Nanta (12H : AF275) - Arriv. Paris (17H20)						
2	7/5	Mercredi	Déplacement Dept. Paris (13H25 : AF702) - Arriv. Abidjan (18H)						
3	7/6	Judi	Visite courtoisie ; Ambassade du Japon, Bureau de la JICA, Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales (MSPAS), DEMM, Présentation, explication et discussions du rapport de commencement, du questionnaire, du système et procédure de l'aide financière à titre don et du programme de travail ; Visite de courtoisie et entretien, Banque mondiale, GTZ						
4	7/7	Vendredi	AM : Déplacement Abidjan - Bouaké PM : Discussions au CHUB (sur le rapport de commencement, le questionnaire et programme de travail) Visite CHUS, étude des équipements existants			CHU Cocody Avec M. OIKAWA Déplacement à Bouaké	Même que le responsable		
6 7/8		Samedi	Etude CHUB (bâtiments; installations, équipements existants)						
6 7/9		Dimanche	Etude CHUB (bâtiments; installations, équipements existants) avec M. YAMAQATA						
7	7/10	Lundi	Visite des instituts médicaux des environs (HG Sakkasou, HG Béourn)						
8	7/11	Mardi	Etude CHUB;	AM ; Bâtiments; installations, équipements existants PM ; Discussions sur le contenu (liste des matériels) de la requête					
9	7/12	Mercredi	AM : Déplacement à Abidjan PM : Etude CHU Cocody						
10	7/13	Judi	AM : Discussion au DEMM (Projet du PV) PM : Visite Coopération Française et UNISIDA						
11	7/14	Vendredi	AM : Discussion PV au MSPAS PM : Discussion et signature PV au MSPAS Equipe d'Etat 21H50 Dept. Abidjan (AF 703)			Etude des représentants des fabricants biomédicaux			
12 7/15	Samedi	06H15 Ar. Paris 20H20 Dept. Paris		Entretien interne Mise en ordre des documents					
13 7/16	Dimanche	15H00 Ar. Tokyo		Déplacement Abidjan - Bouaké					
14	7/17	Lundi	Etude CHUB; Discussions des matériels avec chaque service Confirmation des spécifications des matériels principaux						Etude de l'installation Etude des plans
15	7/18	Mardi	Etude du plan de fonctionnement CHUB; Discussions des matériels avec chaque service Confirmation des spécifications des matériels principaux						Etude de l'installation et travaux à faire
16	7/19	Mercredi	CHUB; Discussions des matériels avec chaque service Confirmation des spécifications des matériels principaux.						Confirmation de plans de montage des équipements
17	7/20	Judi	Discussions des matériels avec chaque services						Etude de travaux à faire. Même que M. ISHIKAWA
18	7/21	Vendredi	Déplacement Abidjan	Récupération du questionnaire	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	Dept. Abidjan		
19 7/22	Samedi			Entretien interne Interne	Etude CHR Korhogo etc.	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	Dept. Paris	

2. Calendrier d'exécution de l'étude (Etude de conception de Base)

Ordre	Date	Fonction	Equipe d'Etat	Responsable/ Fonctionnement	Matériels et équipements	Estimation/ achats	Interprète	Installations
		Personne Durés	11 jours	Youji Ishikawa 30 jours	Kenji Ishida 30 jours	Koichi Obayashi 30 jours	Norihiko Iguchi 30 jours	Hideaki Kanayama 20 jours
20	7/23	Dimanche		Entretien interne Mise en ordre des documents				Arro. au Japon (08H00)
21	7/24	Lundi		Visite BM, GTZ, CF Fabricants locaux	Etude CHR Korhogo	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	
22	7/25	Mardi		Visite OMS, FOCEX GTZ, CF, DEMM Fabricants locaux	Déplacement Kor-Bouaké Abidjan	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	
23	7/26	Mercredi		Discussion au DEMM Récupération et analyse du Questionnaire				
24	7/27	Judi		AM ; Visite ; CHU Treichville, Yopougon PM ; Discussion au MSPS Visite Ministère de l'Enseignement				
25	7-28	Vendredi		Entretien interne Mise en ordre des documents				
26	7-29	Samedi		Entretien interne Mise en ordre des documents				
27	7-30	Dimanche		Entretien interne Mise en ordre des documents				
28	7/31	Lundi		AM ; Visite CHU Cocody, Discussion au MSPAS PM ; Rapport au Bureau JICA et Ambassade du Japon; Déplacement Dept. Abidjan (21H50 / AF703) Arriv. Paris (06H15)				
29	8/1	Mardi		Visite ; JICA Paris, CF Dept. Paris (23H30 / AF274)				
30	8/2	Mercredi		Arriv. Japon(18H10)				

HG ; Hôpital général

MSPAS ; Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales

CHUB ; Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké

DEMM ; Direction de l'Équipement, du Matériel et de la Maintenance

2. Calendrier d'exécution de l'étude (Explication du projet de rapport final)

Ordre	Date	Fonction Personne Durés	Equipe d'Etat 13 jours	Responsable/ Fonctionnement Youji Ishikawa 13 jours	Matériels et équipements Kenji Ishida 13 jours	Interprète Norihiro Iguchi 13 jours
1	7/19	Dimanche	Déplacement	Dept. Narita - Arriv. Paris		
2	7/20	Lundi	Déplacement	Dept. Paris (13H25 / AF702) - Arriv. Abidjan (18H)		
3	7/21	Mardi	Visite coutoise ; Ambassade du Japon / Bureau de la JICA, Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales			
4	7/22	Mercredi	AM ; Visite CHU Cocody PM ; Déplacement Abijan - Bouaké			
5	7/23	Jeudi	Discussion au CHB (Matérielles et Equipement)			
6	7/24	Vendredi	Discussion au CHB (Matérielles et Equipement)			
7	7/25	Samedi	Déplacement Bouake - Abidjan			
8	7/26	Dimanche	Entretien interne			
9	7/27	Lundi	MSPAS ; Discussion PV			
10	7/28	Mardi	MSPAS ; Discussion et signature PV			
11	7/29	Mercredi	AM ; Visite CHU Cocody PM ; Rapport au Bureau JICA Ambassade (21H50) Dept. Abidjan			
12	7/30	Jeudi	Arriv. Paris Visite CF Dept. Paris			
13	7/31	Vendredi	Arriv. Japon			

HG ; Hôpital général

MSPAS ; Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales

CHUB ; Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké

DEMM ; Direction de l'Equipe, du Matériel et de la Maintenance

2. Calendrier d'exécution de l'étude (Etude de conception de Base)

Code	Date	Fonction	Equipe d'Etat	Responsable Fonctionnement	Matériels et équipements	Estimation achats	Interprète	Installations
		Personne Dures	11 jours	Yoshi Ishikawa 30 jours	Kenji Ishida 30 jours	Koichi Obayashi 30 jours	Nonhiko Iguchi 30 jours	Hideo Kanayama 20 jours
20	7/23	Dimanche		Entretien interne Mise en ordre des documents				Arro. au Japon (08H00)
21	7/24	Lundi		Visite BM, GIZ, CF Fabricants locaux	Etude CHR Korhogo	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	
22	7/25	Mardi		Visite CMS, FOCEX GTZ, CF, DEMM Fabricants locaux	Déplacement Kor-Bouaké Abidjan	Même que M. ISHIKAWA	Même que M. ISHIDA	
23	7/26	Mercredi		Discussion au DEMM Recuperation et analyse du Questionnaire				
24	7/27	Jeudi		AM : Visite : CHU Tre-chville, Yopougon PM : Discussion au MSPS - Visite Ministère de l'Enseignement				
25	7/28	Vendredi		Entretien interne Mise en ordre des documents				
26	7/29	Samedi		Entretien interne Mise en ordre des documents				
27	7/30	Dimanche		Entretien interne Mise en ordre des documents				
28	7/31	Lundi		AM : Visite CHU Cocody, Discussion au MSPAS PM : Rapport au Bureau JICA et Ambassade du Japon Département Dept. Abidjan (211150 / AF703) Arriv. Paris (06H15)				
29	8/1	Mardi		Visite JICA Paris, CF Dept. Paris-23H39 / AF274)				
30	8/2	Mercredi		Arriv. Japon 16H10)				

- HG : Hôpital général
- MSPAS : Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales
- CHUB : Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké
- DEMM : Direction de l'Équipement, du Matériel et de la Maintenance

2. Calendrier d'exécution de l'étude (Explication du projet de rapport final)

Ordre	Date	Fonction Personne Durée	Equipe d'Etat 13 jours	Responsable/ Fonctionnement Youji Ishikawa 13 jours	Matériels et équipements Kenji Ishida 13 jours	Interprète Naruhiko Iguchi 13 jours
1	7/18	Dimanche	Déplacement	Dept. Narita - Arriv. Paris		
2	7/20	Lundi	Déplacement	Dept. Paris (13H25 / AF702) - Arriv. Abidjan (18H)		
3	7/21	Mardi	Visite courtoisie ; Ambassade du Japon / Bureau de la JICA, Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales			
4	7/22	Mercredi	AM ; Visite CHU Cocody PM ; Déplacement Abidjan - Bouaké			
5	7/23	Jeudi	Discussion au CHB (Matériel et Equipement)			
6	7/24	Vendredi	Discussion au CHB (Matériel et Equipement)			
7	7/25	Samedi	Déplacement Bouaké - Abidjan			
8	7/26	Dimanche	Entretien interne			
9	7/27	Lundi	MSPAS ; Discussion PV			
10	7/28	Mardi	MSPAS ; Discussion et signature PV			
11	7/29	Mercredi	AM ; Visite CHU Cocody PM ; Rapport au Bureau JICA Ambassade (21H50) Dept. Abidjan			
12	7/30	Jeudi	Arriv. Paris Visite CF Dept. Paris			
13	7/31	Vendredi	Arriv. Japon			

HG ; Hôpital général
MSPAS ; Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales
CHUB ; Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké
DEMM ; Direction de l'Equipement, du Matériel et de la Maintenance

3. Liste des personnes rencontrées

3. Liste des personnes rencontrées

AMBASSADE DU JAPON

AMBASSADEUR PLÉNIPOTENTIAIRE	M. Mitsuhiro NAKAMURA
CONSEILLER	M. Masaki NOKE
PREMIER SECRÉTAIRE	M. Toshiro TUBOTA

BUREAU DE LA JICA EN COTE D'IVOIRE

REPRESENTANTE RESIDENTE	Mlle. Noriko ABE
ADJOINT AU REPRESENTANT RESIDENT	M. Sigeo YAMAGATA
DEUXIEME ADJOINT AU REPRESENTANT RESIDENT	M. Koichi SASADATE
DEUXIEME ADJOINT AU REPRESENTANT RESIDENT	Mlle. Aki MATUNAGA
COOPERATION TECHNIQUE DE LA MAINTENANCE	M. Yoshihiro OKAWA

MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

LE MINISTRE	Prof. MAURICE KAKOU GUIKAHUE
CONSEILLER TECHNIQUE	Prof. OUATTARA LASSINA
DEPT DE STATISTIQUE	M. KAMARA KABINE
CHEF DE CABINET	Prof. GNRKOURY Y. HEWRI
	Prof. COURIBALY PANNAN
CONSEILLER TECHNIQUE	Prof. GNINIA BERNARD
	Prof. KONE NAMADOU

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

CHEF DE CABINET	M. BOHUEY MORK YAO MASTUJ
CONSEILLER TECHNIQUE	M. GIOAN PIERE

DEMM

DIRECTEUR	M. OUATTARA ABRAHAM
SOUS DIRECTEUR DES ETUDES ET MARCHÉS	M. BAMBA HAMIDOU
	M. PANNAN SCOULIBALY
TECHNICIEN BIOMÉDICAL ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS	M. ATTEMENE GUDISKINE

CHU DE BOUAKE

DIRECTEUR	M. GBIZIE GOHOU NICOLAS
GYNECOLOGIE	Dr. DJANHAN YAO
P.P.H	Prof. N'DHAIZ MELIANE
	Dr. KONAN NIZUO
RADIOLOGIE	Dr. HIDA NIBRA
OPHTALMOLOGIE	Dr. DROGBA CLICULS
PEDIATRIE	Dr. BROU SIMONE
UROLOGIE	Dr. DISGI G. LANKN
STOMATOLOGIE	Prof. CREZOIT EMMANUEL
CHIRURGIE MAXILOFACIALE	Dr. KIACOUCTLIT NIAWILE
REANIMATION	Dr. BOUA NARCISSE
NEUROLOGIE	Dr. AKANI AYE FRANCOIS
DERMATOLOGIE	Prof. YANGNI ANGATE H

DERMATOLOGIE CHIRURGIE	Dr. KOFFI KAN EDMOND Dr. ALLOU BILE PAUL Dr. BARTHE LSOW B
PHARMACIE SOUS DIRECTEUR MAINTENANCE ET DU PATRIMOINE	Dr. OUATTARA ADIDIATA M. AMANY KOUAME
TECHNICIEN SURERIEUR BIOMEDICAL	M. YODE JAUB M. GALA FREDERIC M. PHILIPPE OBRE M. BROU
TECHNICIEN BIOMEDICAL ELECTRICIEN AUTO	
CHU DE YOPOUGON DERECTEUR SOUS DIRECTEUR MAINTENANCE ET DU PATRIMOINE	M. GUEYE IDRISSE M. N'DRI AGNON YAO
TECHNICIEN SURERIEUR BIOMEDICAL	M. SEOKUA ALBERT
CHU DE TREICHVILLE DERECTEUR SOUS DIRECTEUR DU CONTRÔLE ET DE L'EVALUATION	M. A. KOUADIO KOMOE M. KONE SALIF
SOUS DIRECTEUR MAINTENANCE ET DU PATRIMOINE	M. WOGNIN ODJE Prof. E. EZANI NIAMKE
MEDECINE	
CHU DE COCODY DERECTEUR SOUS DIRECTEUR MAINTENANCE ET DU PATRIMOINE	M. NANIE SILUE CHARLES M. SORO ZOUMANA
CHR DE KORHOGO DERECTEUR	M. DJEBE TIEKOURA
UNIVERSITE DE BOUAKE PRESIDENT VICE-PRESIDENT DIRECTEUR UFR SCIENCES MÉDICALES	Prof. KOUAKOU N. FRARÇOIS Prof. KOMENAN A. LANDRY Kplé. FAGET PAUL
BANQUE MONDIALE CHARGÉE DES OPÉRATIONS EN RESSOURCES HUMAINES	Mlle. BRIGITTE IMPERIAL
FOCOEX CHEF DE PROJET	M. HOUEGNIN KAMON
OMS	Prof. EMMANUEL EBEEN-MOUSSI

GTZ	Dr. SWENNEN PHILIPPE M. JOSEF RIHA
ONUSIDA	M. AGATHE LAWSON
UNION EUROPEENNE CONSEILLER SANTÉ	M. BERNARD LABORDERIE
COOPERATION FRANÇAISE CONSEILLER MULTIMISSIIONS SANTÉ COORDINATEUR (PROJET SANTÉ ABIDJAN)	Dr J-P LUIS M. DIDER GOBBERS
COOPERATION FRANÇAISE (PARIS) SOUS-DIRECTION DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	Dr JEAN-LUC GRANGEON M. ERIC DE ROODENBEKE
BUREAU DE LA JICA EN FRANCE REPRESENTANTE RESIDEMTE DEUXIEME ADJOINT AU REPRESENTANT RESIDENT	M. Fumihiko HAMAZAKI Mlle. Naoko FUWA

4. Liste des matériels et équipements prévus

4. LISTE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS PREVUS

No de Projet	SERVICE	SERVICE	DESIGNATION	QTE D'APP ROV'T	PAYS D'APPROVISION- NEMENT	PAYS D'ORIGI- NE
A01		CLIMATISATION	CLIMATISEUR INDIVIDUEL 1.5 CV	21	CA	UE
B01	RADIOLOGIE	RADIOLOGIE	RADIO TELECOMMANDEE AMPLI DE BRILLANCE	1	CA	UE
B02		RADIOLOGIE	RADIO MOBILE	1	CA	UE
B03		RADIOLOGIE	ECHOGRAPHIE DOPPLER COULEUR	1	CA	JPN
B04		RADIOLOGIE	JEU DE MATERIEL DE RADIOPROTECTION	5	JPN	JPN
B05		RADIOLOGIE	LAMPES INACTINIQUES	1	JPN	JPN
C01	BLOC OPERATOIRE	BLOC OPERATOIRE	RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	2	CA	UE
C02		BLOC OPERATOIRE	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	2	CA	UE
C03		BLOC OPERATOIRE	SCIALYTIQUE PLAFONNIER	1	CA	UE
C04		BLOC OPERATOIRE	RESPIRATEUR D'URGENCE	2	CA	UE
C05		BLOC OPERATOIRE	POUSSE SERINGUE 2 VOIES	2	CA	UE
C06		BLOC OPERATOIRE	DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE	1	CA	UE
C07		BLOC OPERATOIRE	LOT D'INSTRUMENT DE CHIRURGIE	2	JPN	JPN
C08		BLOC OPERATOIRE	MONITORAGE MODULAIRE	3	CA	UE
C09		BLOC OPERATOIRE	APPAREIL DE RADIOSCOPIE AVEC AMPLI	1	CA	UE
C10		BLOC OPERATOIRE	DERMATOMES ELECTRIQUE	1	JPN	JPN
C11		BLOC OPERATOIRE	BOITE DE CHIRURGIE DU CORPS THYROIDE	1	JPN	JPN
C12		BLOC OPERATOIRE	BOITES DE CHIRURGIE BILIAIRE	2	JPN	JPN
C13		BLOC OPERATOIRE	BOITES DE CHIRURGIE GASTRECTOMIE	1	JPN	JPN
C14		BLOC OPERATOIRE	ASSISTANT MUET	6	CA	UE
C15		BLOC OPERATOIRE	BOITE DE THORACOTOMIE	1	JPN	JPN
C16		BLOC OPERATOIRE	NEGATOSCOPE 2 PLAGES	3	CA	UE
C17		BLOC OPERATOIRE	CHARIOT BRANCARD	2	CA	UE
C18		BLOC OPERATOIRE	CHARIOT SOINS	3	CA	UE
C19		BLOC OPERATOIRE	CHARIOT DE LINGE	3	CA	UE
C20		BLOC OPERATOIRE	CAPNOGRAPHE	3	CA	UE
C21		BLOC OPERATOIRE	MATELAS CHAUFFANT	1	CA	UE
C22		BLOC OPERATOIRE	CHARIOT D'URGENCE	2	CA	UE
D01	REANIMATION	REANIMATION	BOITE D'INTUBATION	2	JPN	JPN
D02		REANIMATION	POUSSE SERINGUE, 2 PISTES	4	CA	UE
D03		REANIMATION	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	1	CA	UE
D04		REANIMATION	POMPE PERISTALTIQUE, ADULTE	2	CA	UE
D05		REANIMATION	POMPE PERISTALTIQUE, ENFANT	2	CA	UE
D06		REANIMATION	RESPIRATEUR ENFANT	1	CA	UE
D07		REANIMATION	MONITEUR ECG	3	CA	UE
D08		REANIMATION	DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE	1	CA	UE
D09		REANIMATION	NUTRIPUMPS, ADULTE	2	CA	UE
D10		REANIMATION	NUTRIPUMPS, ENFANT	2	CA	UE
D11		REANIMATION	BOITE DE TRACHEOTOMIE	1	JPN	JPN
D12		REANIMATION	MATELAS ANTI ESCARRES	3	CA	UE
D13		REANIMATION	AMBU, ADULTE	2	CA	UE
D14		REANIMATION	AMBU, ENFANT	2	CA	UE
D15		REANIMATION	TENSIOMETRE MURAL	8	CA	UE
D16		REANIMATION	NEGATOSCOPE MOBILE 2 PLAGES	1	CA	UE
D17		REANIMATION	CHARIOT D'URGENCE	1	CA	UE
E01	CONSULTATION GYNECO	CONSULTATION GYNECO	COLPOSCOPIE	1	CA	UE
E02		CONSULTATION GYNECO	ECHOGRAPHIE TEMPS REEL	1	CA	EUA
E03		CONSULTATION GYNECO	AMNIOSCOPIE AVEC LUMIERE	1	JPN	JPN
E04		CONSULTATION GYNECO	COAGULATEUR DE COL UTERIN	1	JPN	JPN
E05		CONSULTATION GYNECO	LAMPES MEDICALES	3	CA	UE
E06		CONSULTATION GYNECO	MICROSCOPE	1	CA	UE
E07		CONSULTATION GYNECO	SPECULUM	30	JPN	JPN
E08		CONSULTATION GYNECO	POUPINEL 70 L	1	CA	UE
E09		CONSULTATION GYNECO	TABOURET D'EXAMEN	3	CA	UE
E10		CONSULTATION GYNECO	CHARIOT DE SOINS	3	CA	UE
E11	BLOCS GYNECO	BLOCS GYNECO	RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	2	CA	UE
E12		BLOCS GYNECO	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	2	CA	UE
E13		BLOCS GYNECO	SCIALYTIQUE PLAFONNIER	2	CA	UE
E14		BLOCS GYNECO	AUTOCLAVE 200 I	1	CA	UE
E15		BLOCS GYNECO	BOITE DE DILATATEUR DU COL	1	JPN	JPN
E16		BLOCS GYNECO	BOITE DE CESARIENNES	4	JPN	JPN
E17		BLOCS GYNECO	BOITE DE CURETAGE ENDO-UTERINE	2	JPN	JPN
E18		BLOCS GYNECO	BOITE D'ASPIRATION ENDO-UTERINE	2	JPN	JPN
E19		BLOCS GYNECO	BOITE D'HYSTERECTOMIE	2	JPN	JPN
E20		BLOCS GYNECO	BOITES CHIRURGIE VAGINAL	2	JPN	JPN
E21		BLOCS GYNECO	BOITE DE CHIRURGIE TUBAIRE	1	JPN	JPN
E22		BLOCS GYNECO	BOITE DE CHIRURGIE DIGESTIVE	2	JPN	JPN
E23		BLOCS GYNECO	MONITEUR DE SURVEILLANCE	3	CA	UE
E24		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	TABLE D'EXAMEN POUR GYNE	1	CA	UE
E25		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	BOITE D'EXAMEN GYNECO AVEC RHESUSCOPE	3	JPN	JPN
E26		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	BOITE A SUTURE	3	JPN	JPN
E27		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	BOITE DE SPECULUM	10	JPN	JPN
E28		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	REFRIGERATEUR	1	CA	UE
E29		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	ASPIRATEUR	2	CA	UE
E30		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	POUSSE SERINGUE, 2 PISTES	2	CA	UE
E31		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	MONITEUR DE SURVEILLANCE	2	CA	UE
E32		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	CHARIOT DE URGENCE	1	CA	UE
E33		URGENCES GYNECO-OBSTERIQUE	CONGELATEUR BAC A GLACE	1	CA	UE
E34		SALLE D'ACCOUCHEMENT	CARDIOTOCOGRAPHES	2	CA	UE
E35		SALLE D'ACCOUCHEMENT	BOITE D'ACCOUCHEMENT	4	JPN	JPN
E36		SALLE D'ACCOUCHEMENT	APPAREIL DE REANIMATION NOUVEAU-NE	2	CA	UE
E37		SALLE D'ACCOUCHEMENT	ASPIRATEUR	2	CA	UE
E38		SALLE D'ACCOUCHEMENT	VENTOUSE	2	CA	UE
F01	ORL	ORL	MIROIR DE "CLAR"	1	CA	UE
F02		ORL	BOITE D'OTOSCOPE	2	JPN	JPN
F03		ORL	BOITE O.R.L. D'EXAMEN	2	JPN	JPN
F04		ORL	AUDIOMETRE	1	CA	UE
F05		ORL	SCIALYTIQUE MOBILE	1	CA	UE
F06		ORL	BISTOURI ELECTRIQUE	1	CA	UE
F07		ORL	FIBROSCOPE POUR NASO ET SINUS AVEC LUMIERE	1	JPN	JPN
F08		ORL	FAUTEUIL DE CONSULTATION O.R.L.	1	CA	UE
G01	URGENCES	URGENCES CHIRURGICALES	NEGATOSCOPE 2 PLAGES	1	CA	UE
G02		URGENCES CHIRURGICALES	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	1	CA	UE

4. LISTE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS PREVUS

No. de Projet	SERVICE	SERVICE	DESIGNATION	Q'TE D'APP- ROV'T	PAYS D'APPROVISION- NEMENT	PAYS D'ORIGIN E
G03		URGENCES CHIRURGICALES	MONITEUR DE SURVEILLANCE	1	CA	UE
G04		URGENCES CHIRURGICALES	BOITE DE TRACHEOTOMIE	2	JPN	JPN
G05	PANSEMENT EXTERNE	PANSEMENT EXTERNE	TABLE D'EXAMEN	1	CA	UE
G06		PANSEMENT EXTERNE	CHARIOT A PANSEMENT	1	CA	UE
G07		PANSEMENT EXTERNE	SCIE A PLATRE	1	CA	UE
G08		PANSEMENT EXTERNE	POUPINEL 70 L	1	CA	UE
H01		CHIRURGIE DIGESTIVE	ASPIRATEUR	1	CA	UE
H02		CHIRURGIE DIGESTIVE	POUPINEL 70 L	1	CA	UE
H03		CHIRURGIE DIGESTIVE	BOITE DE PANSEMENT	3	JPN	JPN
H04		CHIRURGIE DIGESTIVE	PETIT MATERIEL DE CONSULTATION	3	JPN	JPN
H05		CHIRURGIE DIGESTIVE	CHARIOT A PANSEMENTS	2	CA	UE
H06		CHIRURGIE DIGESTIVE	ARMOIRES DE RANGEMENT	1	CA	UE
H07		CHIRURGIE DIGESTIVE	TABLE D'EXAMEN AVEC ESCABEAU	2	CA	UE
H08		CHIRURGIE DIGESTIVE	ASSISTANT MUET	1	CA	UE
H09		CHIRURGIE DIGESTIVE	POISSONNIERES	1	CA	UE
H10		CHIRURGIE DIGESTIVE	JEU D'ECARTEURS	1	JPN	JPN
H11	UNIT D'ENDOSCOPE	UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	FIBROSCOPE GASTRO-INTESTINAL	2	JPN	JPN
H12	DIGESTIVE	UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	ASPIRATEUR POUR FIBROSCOPE	1	JPN	JPN
H13		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	1	JPN	JPN
H14		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	CHARIOT DE DESINFECTANTE	1	JPN	JPN
H15		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	JEU DE RECTOSCOPES ADULTES	1	JPN	JPN
H16		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	JEU DE RECTOSCOPES ENFANTS	1	JPN	JPN
H17		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	JEU D'ANUSCOPIE ADULTE	1	JPN	JPN
H18		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	JEU D'ANUSCOPIE ENFANT	1	JPN	JPN
H19		UNIT D'ENDOSCOPE DIGESTIVE	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	1	JPN	JPN
I01		CARDIOLOGIE	POUSSE SERINGUE 2 PISTES	1	CA	UE
I02		CARDIOLOGIE	MONITEUR DE SURVEILLANCE	1	CA	UE
J01	CABINET DENTAIRE	CABINET DENTAIRE	UNITES DENTAIRES COMPLETES	1	CA	UE
J02	URGENCES MEDICALES	URGENCES MEDICALES	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	1	CA	UE
K01	PEDIATRIE	PEDIATRIE	ASPIRATEUR PEDIATRIQUE	2	CA	UE
K02		PEDIATRIE	LITS D'HOSPITALISATION	16	CA	UE
K03		PEDIATRIE	JEU DE SCOPE DE CONSULTATION	3	JPN	UE
K04		PEDIATRIE	PESE-BEBE	2	CA	UE
K05	HOSPITALISATION	HOSPITALISATION PEDIATRIE	AMBU	2	CA	UE
K06	PEDIATRIE	HOSPITALISATION PEDIATRIE	ASPIRATEUR	1	CA	UE
K07		HOSPITALISATION PEDIATRIE	BOITE DE PANSEMENT	4	JPN	JPN
K08		HOSPITALISATION PEDIATRIE	CHARIOT DE PANSEMENT	1	CA	UE
K09	NEONATOLOGIE	NEONATOLOGIE	TABLE DE REANIMATION	1	CA	UE
K10		NEONATOLOGIE	COUVEUSE	2	CA	UE
K11		NEONATOLOGIE	APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE	2	CA	UE
K12	URGENCE PEDIAT	URGENCE PEDIAT	ASPIRATEUR	1	CA	UE
K13		URGENCE PEDIAT	AMBU	2	CA	UE
K14		URGENCE PEDIAT	POUSSE-SERINGUE 2 PISTES	4	CA	UE
L01		DERMATOLOGIE	ELECTROCOAGULATEUR	1	CA	UE
L02		DERMATOLOGIE	TABLE D'EXAMEN	1	CA	UE
L03		DERMATOLOGIE	POUPINEL 70 L	1	CA	UE
L04		DERMATOLOGIE	LAMPE D'EXAMEN	1	CA	UE
M01	TRAUMATOLOGIE	TRAUMATOLOGIE	PERCEUSE CHIRURGICALE	1	JPN	JPN
M02		TRAUMATOLOGIE	BOITE DE COURANTES	2	JPN	JPN
M03		TRAUMATOLOGIE	BOITE DE RACHIS	2	JPN	JPN
M04		TRAUMATOLOGIE	BOITE OSTEOSYNTHESE MEMBRE SUPERIEUR	4	JPN	JPN
M05		TRAUMATOLOGIE	BOITE OSTEOSYNTHESE MEMBRE INFERIEUR	4	JPN	JPN
M06		TRAUMATOLOGIE	BOITE DE HANCHE	2	JPN	JPN
M07		TRAUMATOLOGIE	BOITE D'EAULE	2	JPN	JPN
M08		TRAUMATOLOGIE	BOITE DE GENOUX	2	JPN	JPN
M09		TRAUMATOLOGIE	ASPIRATEUR	1	CA	UE
M10		TRAUMATOLOGIE	NEGATOSCOPE 2 PLAGES	1	CA	UE
N01	UROLOGIE	UROLOGIE	BISTOURI ELECTRIQUE	1	CA	UE
N02		UROLOGIE	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	1	JPN	JPN
N03		UROLOGIE	JEU DE RESECTOSCOPE	1	JPN	JPN
N04		UROLOGIE	CYSTO-URETHROSCOPE	1	JPN	JPN
N05		UROLOGIE	NEPHROSCOPE	1	JPN	JPN
N06		UROLOGIE	CHARIOT DE DESINFECTANTE	1	JPN	JPN
O01	CHIRURGIE	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	TABLE D'ANESTHESIE AVEC RESPIRATEUR	1	CA	UE
O02	MAXILLO-FACIALE	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	BISTOURI ELECTRIQUE	1	CA	UE
O03		CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	1	CA	UE
O04		CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	TABLE D'OPERATION	1	CA	UE
O05		CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	JEU D'INSTRUMENTS DE MAXILLO-FACIALE	1	JPN	JPN
O06		CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	JEU D'INSTRUMENTS DE PARTIES MOLLES DE LA FACE	1	JPN	JPN
O07		CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	JEU DE MICROMOTEUR	1	JPN	JPN
O08		CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE	JEU DE SCIE ELECTRIQUE	1	JPN	JPN
P01	PPH	PPH	BRONCHO-FIBROSCOPE ADULTE	2	JPN	JPN
P02		PPH	BRONCHO-FIBROSCOPE ENFANT	2	JPN	JPN
P03		PPH	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	1	JPN	JPN
P04		PPH	CHARIOT DE DESINFECTANTE	1	JPN	JPN
P05		PPH	TABLE D'EXAMEN D'ENDOSCOPE	1	CA	UE
P06		PPH	ASPIRATEUR	1	CA	UE
P07		PPH	AUTOCLAVE SUR LA TABLE	1	CA	UE
P08		PPH	POUPINEL	1	CA	UE
P09		PPH	BOITE DE PETIT CHIRURGIE	3	JPN	JPN
P10		PPH	AGUILLE A BIOPSIE	2	JPN	JPN
Q01	NEUROLOGIE	NEUROLOGIE	EMG	1	CA	UE
R01	HOPITAL DU JOUR	HOPITAL DU JOUR	POUPINEL	1	CA	UE
R02		HOPITAL DU JOUR	NEGATOSCOPE	2	CA	UE
R03		HOPITAL DU JOUR	ASPIRATEUR	2	CA	UE
R04		HOPITAL DU JOUR	CHARIOT DE SOINS	2	CA	UE
R05		HOPITAL DU JOUR	PETIT MATERIEL DE CONSULTATION	3	JPN	JPN
R06		HOPITAL DU JOUR	TENSIOMETRE MURAL	6	CA	UE
R07		HOPITAL DU JOUR	PROJECTEUR DE DIAPOS	1	CA	UE
R08		HOPITAL DU JOUR	RETROPROJECTEUR	1	CA	UE
R09		HOPITAL DU JOUR	REFRIGERATEUR	1	CA	UE
S01		OPHTALMOLOGIE	TABOURET DE PANSEMENT	5	CA	UE
S02		OPHTALMOLOGIE	CHARIOT ET BOITE DE PANSEMENT	5+5	CA	UE

4. LISTE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS PREVUS

No de Projet	SERVICE	SERVICE	DESIGNATION	QTE D'APP ROYT	PAYS D'APPROVISION NEMENT	PAYS D'ORIGIN E
T01		PHARMACIE	MICRO-ORDINATEUR ET ACCESSOIRES	1	CA	UE
U01	SERVICE TECHNIQUE	SERVICE TECHNIQUE	VALISE ELECTRONICIEN	3	JPN	JPN
U02		SERVICE TECHNIQUE	MULTIMETRE	2	CA	UE
U03		SERVICE TECHNIQUE	THERMOMETRE DIGITAL	1	CA	UE
U04		SERVICE TECHNIQUE	OSCILLOSCOPE 2-TRACES	1	JPN	JPN
U05		SERVICE TECHNIQUE	GENERATEUR DE TENSION	1	JPN	JPN
U06		SERVICE TECHNIQUE	MICRO-ORDINATEUR ET ACCESSOIRES	2	CA	UE
U07		SERVICE TECHNIQUE	JEU D'EQUIPEMENT POUR MAINTENANCE	1	JPN	EUA
U08	INFORMATIQUE	INFORMATIQUE	MICRO-ORDINATEUR ET ACCESSOIRES	1	CA	UE
U09		PARC AUTO	VEHICULE D'ORIENTATION	1	CA	JPN
V01	SALLES DE COURS	SALLES DE COURS	RETROPROJECTEUR	3	CA	UE
V02		SALLES DE COURS	PROJECTEUR DE DIAPOSITIVES	3	CA	UE
V03		SALLES DE COURS	TV COULEUR	2	CA	UE
V04		SALLES DE COURS	VIDEO	1	CA	UE
V05		SALLES DE COURS	CAMERA VIDEO	1	CA	JPN
W01	KINESITHERAPIE	KINESITHERAPIE	TABLE DE MULTI-POSITION	1	CA	UE
W02		KINESITHERAPIE	TABLE DE TRACTION MANUEL	1	CA	UE
W03		KINESITHERAPIE	LAMPE INFRA ROUGE	1	CA	UE
W04		KINESITHERAPIE	BICYCLETTE DE REEDUCATION	1	CA	UE
X01	CHIRURGIE CARDIAQUE	CHIRURGIE CARDIAQUE	LOUPE CHIRURGICALE	1	JPN	JPN
X02		CHIRURGIE CARDIAQUE	LAMPE FRONTALE COAXIALE AVEC ACC.	1	JPN	JPN
X03		CHIRURGIE CARDIAQUE	RESPIRATEUR ARTIFICIEL	1	CA	UE
X04		CHIRURGIE CARDIAQUE	MONITEUR DE SURVEILLANCE	1	CA	UE
Y01	CHIRURGIE PLASTIQUE	CHIRURGIE PLASTIQUE	BOITE COMPLETE DE CHIRURGIE DE LA MAIN	1	JPN	JPN
Y02		CHIRURGIE PLASTIQUE	BOITE COMPLETE DE GREFFE CUTANE	1	JPN	JPN
Y03		CHIRURGIE PLASTIQUE	BOITE DE PLASTIE	1	JPN	JPN
Z01	CHIRURGIE PEDIATRIQUE	CHIRURGIE PEDIATRIQUE	JEU D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE PEDIATRIQUE	1	JPN	JPN
Z02		CHIRURGIE PEDIATRIQUE	ASPIRATEUR ENFANT	1	CA	UE

5. Spécifications des principaux matériels et équipements

5. SPECIFICATIONS DES PRINCIPAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS

No.de Plan	DESIGNATION	CARACTERISTIQUE PRINCIPALES	PIECES DE RECHANGE ETC.	Qté
A01	CLIMATISEUR INDIVIDUEL 1.5 CV	ENVIRON 3.5Kw		21
B01	RADIO TELECOMMANDEE AMPLI DE BRILLANCE	ENVIRON 500mA CONSOLE DE COMMANDE, TABLE PLIABLE		1
B02	RADIO MOBILE	125V PLUS DE 50A		1
B03	ECHOGRAPHEC DOPPLER COULEUR	TYPE REFLEXION D'IMPULSION, MESURE DE SECTEUR BOMBE LINEAIRE, AVEC IMPRIMANT	PAPIER D'IMPRIMANT, GEL	1
B04	JEU DE MATERIEL DE RADIOPROTECTION	TYPE PROTECTION 0.35Pb		5
B05	LAMPES INACTINIQUES	TYPE MONO-LAMPE, ACCROCHER SUR LE MUR	LAMPE	1
C01	RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	CARBURATEUR "HAROSEN", TYPE CIRCUIT FERME	CIRCUIT PATIENT	2
C02	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	2
C03	SCIALYTIQUE PLAFONNIER	LUMINOSITE ENVIRON 100,000LUX	LAMPE	1
C04	RESPIRATEUR D'URGENCE	CIRCUIT TYPE FERME	CIRCUIT PATIENT	2
C05	POUSSE-SERINGUE 2 VOIES	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	SERINGUE, CIRCUIT PATIENT	2
C06	DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE	PUISSANCE MAX : ENVIRON 400J		1
C07	LOT D'INSTRUMENT DE CHIRURGIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		2
C08	MONITORAGE MODULAIRE	PARAMETRE ; TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROCARDIOGRAMME, TENSION ARTERIELLE, SP02	ELECTRODE	3
C09	APPAREIL DE RADIOSCOPIE AVEC AMPLI	ENV. 60mA, MOBILE, MODE DE RADIOSCOPIE AVEC 2 MONITEURS		1
C10	DERMATOMES ELECTRIQUE	AVEC LA FONCTION DE VITESSE D'EXTRACTION DE PEAU REGLABLE		1
C11	BOITE DE CHIRURGIE DU CORPS THYROIDE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		1
C12	BOITES DE CHIRURGIE BILLAIRE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		2
C13	BOITES DE CHIRURGIE GASTRECTOMIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		1
C14	ASSISTANT MUET	600x400x960mm		6
C15	BOITE DE THORACOTOMIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		1
C16	NEGATOSCOPE 2 PLAGES	TYPE MURAL 800x530x120mm	LAMPE	3
C17	CHARIOT BRANCARD	1900x700x900mm		2
C18	CHARIOT SOINS	570x570x1050mm		3
C19	CHARIOT DE LINGE	600x900x700mm		3
C20	CAPNOGRAPHE	DETECTION DE GAZ D'ANESTHESIE VOLATIL, CO2, N2O, O2	CIRCUIT PATIENT	3
C21	MATELAS CHAUFFANT	ELECTRIQUE, POUR ADULTE, ENFANT ET NOURRISSON		1
C22	CHARIOT D'URGENCE	PORTE A COULISSE, AVEC ETAGERE DE BOUTEILLE 800x530x930mm		2
D01	BOITE D'INTUBATION	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		2
D02	POUSSE SERINGUE, 2 PISTS	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	SERINGUE, CIRCUIT PATIENT	4
D03	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
D04	POMPE PERISTALTIQUE, ADULTE	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	CIRCUIT DU LIQUIDE TRAIN	2
D05	POMPE PERISTALTIQUE, ENFANT	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	CIRCUIT DU LIQUIDE TRAIN	2
D06	RESPIRATEUR ENFANT	CIRCUIT TYPE FERME	CIRCUIT PATIENT	1
D07	MONITEUR ECG	PARAMETRE ; TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROCARDIOGRAMME, TENSION ARTERIELLE	ELECTRODE	3
D08	DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE	PUISSANCE MAX ; ENVIRON 400J		1
D09	NUTRIPUMPS, ADULTE	VITESSE D'ECOULEMENT ENVIRON 30-300ml	CIRCUIT DU LIQUIDE TRAIN	2
D10	NUTRIPUMPS, ENFANT	VITESSE D'ECOULEMENT ENVIRON 15-200ml	CIRCUIT DU LIQUIDE TRAIN	2
D11	BOITE DE TRACHEOTOMIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ET EN ACIER		1
D12	MATELAS ANTI ESCARRS	TYPE POMPE PNEUMATIQUE		3
D13	AMBU, ADULTE	TYPE MANUEL		2
D14	AMBU, ENFANT	TYPE MANUEL		2
D15	TENSIOMETRE MURAL	TYPE ANALOGIQUE		8
D16	NEGATOSCOPE MOBILE 2 PLAGES	SUPPORT MOBILE	LAMPE	1
D17	CHARIOT D'URGENCE	PORTE A COULISSE, AVEC ETAGERE DE BOUTEILLE 800x530x930mm		1
E01	COLPOSCOPE	TYPE SUPPORT BINOCULAIRE	LAMPE	1
E02	ECHOGRAPHIE TEMPS REEL	TYPE REFLEXION D'IMPULSION, MESURE DE SECTEUR BOMBE LINEAIRE, AVEC IMPRIMANT	PAPIER D'IMPRIMANT, GEL	1
E03	AMNIOSCOPE AVEC LUMIERE	LONGUEUR ENV. 200mm SOURCE DE LUMIERE HALOGENE	LAMPE	1
E04	COAGULATEUR DE COL UTERIN	TYPE COAGULATION ELECTRIQUE		1
E05	LAMPES MEDICALES	MOBILE, TYPE HALOGENE	LAMPE	3
E06	MICROSCOPE	BINOCULAIRE	LAMPE	1
E07	SPECULUM	LOT D'INSTRUMENT EN INOX		30
E08	POUPINEL 70 L	VOLUME PLUS DE 70L		1
E09	TABOURET D'EXAMEN	TYPE ROND		3
E10	CHARIOT DE SOINS	570x570x1050mm		3
E11	RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	CARBURATEUR "HAROSEN", TYPE CIRCUIT FERME	CIRCUIT PATIENT	2
E12	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	2
E13	SCIALYTIQUE PLAFONNIER	LUMINOSITE ENVIRON 100,000LUX	LAMPE	2
E14	AUTOCLAVE 200 l	CHAUDIERE INCORPOREE 200L		1
E15	BOITE DE DILATATEUR DU COL	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		1
E16	BOITE DE CESARIENNES	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		4
E17	BOITE DE CURETAGE ENDO-UTERINE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		2
E18	BOITE D'ASPIRATION ENDO-UTERINE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		2
E19	BOITE D'HYSTERECTOMIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		2
E20	BOITES CHIRURGIE VAGINAL	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		2
E21	BOITE DE CHIRURGIE TUBAIRE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		1
E22	BOITE DE CHIRURGIE DIGESTIVE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		2
E23	MONITEUR DE SURVEILLANCE	PARAMETRE ; TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROCARDIOGRAMME, TENSION ARTERIELLE	ELECTRODE	3

6. SPECIFICATIONS DES PRINCIPAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS

No de Plan	DESIGNATION	CARACTERISTIQUE PRINCIPALES	PIECES DE RECHANGE ETC.	Qté
E24	TABLE D'EXAMEN POUR GYNE	13400x5300x8500mm		1
E25	BOITE D'EXAMEN GYNECO AVEC RHESOSCOPE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		3
E26	BOITE A SUTURE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		3
E27	BOITE DE SPECULUM	LOT D'INSTRUMENT EN INOX EN ACIER		10
E28	REFRIGERATEUR	ENVIRON 250L		1
E29	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	2
E30	POUSSE SERINGUE	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	SERINGUE, CIRCUIT PATIENT	2
E31	MONITEUR DE SURVEILLANCE	PARAMETRE ; TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROCARDIOGRAMME, TENSION ARTERIELLE	ELECTRODE	2
E32	CHARIOT DE URGENCE	PORTE A COULISSE, AVEC ETAGERE DE BOUTEILLE 800x530x930mm		1
E33	CONGELATEUR BAC A GLACE	TYPE DE GLACE CUBE, FLOCON		1
E34	CARDIOTOCOGRAPHES	TYPE PULSATION, DOULEUR D'ACCOUCHEMENT		2
E35	BOITE D'ACCOUCHEMENT	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		4
E36	APPAREIL DE REANIMATION NOUVEAU-NE	CHAUFFAGE, TABLE DE TRAITEMENT MOBILE		2
E37	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	2
E38	VENTOUSE		BOUTEILLE	2
F01	MIROIR DE "CLAR"	TYPE LAMPE HALOGENE	LAMPE	1
F02	BOITE D'OTOSCOPE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
F03	BOITE ORL D'EXAMEN	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
F04	AUDIOMETRE	METHODE IMPEDENCE		1
F05	SCIALYTIQUE MOBILE	LUMINOSITE ENVIRON 600.000LUX	LAMPE	1
F06	BISTOURI ELECTRIQUE	FONCTION CHANGEMENT DU MODE COAGULATION/INCISION, PUISSANCE MAX 300W	BOUT DE SCALPEL	1
F07	FIBROSCOPE POUR NASSAU ET SINUS AVEC LUM	LONGUEUR ENV. 200mm SOURCE DE LUMIERE HALOGENE AVEC ASPIRATEUR, TABLE DES BOUTEILLES DES	LAMPE	1
F08	FAUTEUIL DE CONSULTATION D'ORL	MEDICAMENTS		1
G01	NEGATOSCOPE 2 PLAGES	TYPE MURAL 800x530x120mm	LAMPE	1
G02	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
G03	MONITEUR DE SURVEILLANCE	PARAMETRE ; TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROCARDIOGRAMME, TENSION ARTERIELLE	ELECTRODE	1
G04	BOITE DE TRACHEOTOMIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
G05	TABLE D'EXAMEN	1900x600x700mm		1
G06	CHARIOT A PANSEMENT	100x600x800mm		1
G07	SCIE A PLATRE	LAME EN INOX		1
G08	POUPINEL 70 L	VOLUME PLUS DE 70L		1
H01	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
H02	POUPINEL 70 L	VOLUME PLUS DE 70L		1
H03	BOITE DE PANSEMENT	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		3
H04	PETIT MATERIEL DE CONSULTATION	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		3
H05	CHARIOT A PANSEMENTS	100x600x800mm		2
H06	ARMOIRES DE RANGEMENT	900x400x700mm		1
H07	TABLE D'EXAMEN AVEC ESCARBOT	1900x600x700mm		2
H08	ASSISTANT MUET	600x400x660mm		1
H09	POISSONNIERES	CHAUFFAGE ELECTRIQUE		1
H10	JEU D'ECARTEURS	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
H11	FIBROSCOPE GASTRO-INTESTINAL	SCOPE TYPE SOUPLE, LONGUEUR TOTALE 1,000mm DIAMETRE ENV. 10mm	FORCEPS DE BIOPSIE	2
H12	ASPIRATEUR POUR FIBROSCOPE	BOUTEILLE SIMPLE, AVEC FONCTION DE REGULATEUR D'ASPIRATION		1
H13	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	SOURCE DE LUMIERE HALOGENE, MONITEUR 19 POUCE	LAMPE	1
H14	CHARIOT DE DESINFECTANTE	TYPE MANUEL MOBILE		1
H15	JEU DE RECTOSCOPES ADULTES	LONGUEUR TOTALE ENV. 250mm, DIAMETRE 20mm		1
H16	JEU DE RECTOSCOPES ENFANTS	LONGUEUR TOTALE ENV. 200mm, DIAMETRE 15mm		1
H17	JEU D'ANUSCOPE ADULTE	LONGUEUR TOTALE ENV. 630mm, DIAMETRE 12mm		1
H18	JEU D'ANUSCOPE ENFANT	LONGUEUR TOTALE ENV. 1650mm, DIAMETRE 11mm		1
H19	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	SOURCE DE LUMIERE HALOGENE	LAMPE	1
I01	POUSSE SERINGUE, 2 PISTS	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	SERINGUE, CIRCUIT PATIENT	1
I02	MONITEUR DE SURVEILLANCE	PARAMETRE ; TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROCARDIOGRAMME, TENSION ARTERIELLE	ELECTRODE	1
J01	UNITES DENTAIRES COMPLETES	HYDRAULIQUE ELECTRIQUE		1
J02	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
K01	ASPIRATEUR PEDIATRIQUE	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	2
K02	LITS D'HOSPITALISATION	2100x1000x8500mm		16
K03	JEU DE SCOPE DE CONSULTATION	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		3
K04	PESE-BABE	MAX 20Kg		2
K05	AMBU	TYPE MANUEL MOBILE		2
K06	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
K07	BOITE DE PANSEMENT	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		4
K08	CHARIOT DE PANSEMENT	100x600x800mm		1
K09	TABLE DE REANIMATION	CHAUFFAGE TABLE DE TRAITEMENT MOBILE		1
K10	COUVEUSE	FONCTION DE REGULATION DE TEMPERATURE, MOBILE		2
K11	APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE	TYPE AVEC ONDE ULTRAVIOLET	LAMPE	2
K12	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
K13	AMBU	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE		2
K14	POUSSE-SERINGUE, 2 PISTS	VITESSE D'INJECTION ENVIRON 0.1-99ml/h	SERINGUE, CIRCUIT PATIENT	4
L01	ELECTROCOAGULATEUR	FONCTION CHANGEMENT DU MODE COAGULATION/INCISION, PUISSANCE MAX 300W		1
L02	TABLE D'EXAMEN	1900x600x700mm		1
L03	POUPINEL 70 L	VOLUME PLUS DE 70L		1

5. SPECIFICATIONS DES PRINCIPAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS

No.de Plan	DESIGNATION	CARACTERISTIQUE PRINCIPALES	PIECES DE RECHANGE ETC.	Qté
L04	LAMPE D'EXAMEN	TYPE HALOGENE MOBILE	LAMPE	1
M01	PERCEUSE CHIRURGICALE	MOTEUR ELECTRIQUE A LA MAIN POUR LES OS		1
M02	BOITE DE COURANTES	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
M03	BOITE DE RACHIS	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
M04	BOITE OSTEOSYNTHESE MEMBRE SUPERIEUR	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		4
M05	BOITE OSTEOSYNTHESE MEMBRE INFERIEUR	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		4
M06	BOITE DE HANCHE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
M07	BOITE D'EPAUL	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
M08	BOITE DE GENOUS	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		2
M09	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
M10	NEGATOSCOPE 2 PLAGES	TYPE MURAL 800x530x120mm	LAMPE	1
N01	BISTOURI ELECTRIQUE	FONCTION CHANGEMENT DU MODE COAGULATION/INCISION, PUISSANCE MAX 300W	BOUT DE SCALPEL	1
N02	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	SOURCE DE LUMIERE HALOGENE	LAMPE	1
N03	JEU DE RESECTOSCOPE	DIAMETRE ENV. 4mm, ANGLE DE VUE 12 DEGRE		1
N04	CYSTO-UTRETHROSCOPE	DIAMETRE ENV. 4mm, ANGLE DE VUE 12,30,70 DEGRE		1
N05	NEPHROSCOPE	DIAMETRE ENV. 4mm, ANGLE DE VUE 12,70 DEGRE		1
N06	CHARIOT DE DESINFECTANTE	TYPE MANUEL, MOBILE		1
O01	TABLE D'ANESTHESIE AVEC RESPIRATEUR	CARBURATEUR "HALOSEN", CIRCUIT FERME	CIRCUIT PATIENT	1
O02	BISTOURI ELECTRIQUE	FONCTION CHANGEMENT DU MODE COAGULATION/INCISION, PUISSANCE MAX 300W	BOUT DE SCALPEL	1
O03	ASPIRATEUR CHIRURGICAL	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
O04	TABLE D'OPERATION	TYPE MANUEL HYDRAULIQUE		1
O05	JEU D'INSTRUMENTS DE MAXILLO-FACIALE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
O06	JEU D'INSTRUMENTS DE PARTIES MOLLES DE LA F	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
O07	JEU DE MICROMOTEUR	POUR LES OS		1
O08	JEU DE SCIE ELECTRIQUE	POUR LES OS		1
P01	BRONCHO-FIBROSCOPE ADULTE	TYPE SOUPLE LONGUEUR TOTALE ENV. 800mm, DIAMETRE 6mm	FORCEPS DE BIOPSIE	2
P02	BRONCHO-FIBROSCOPE ENFANT	TYPE SOUPLE LONGUEUR TOTALE ENV. 800mm, DIAMETRE 4,5mm	FORCEPS DE BIOPSIE	2
P03	SOURCE DE LUMIERE FROIDE	SOURCE DE LUMIERE HALOGENE	LAMPE	1
P04	CHARIOT DE DESINFECTANTE	TYPE MANUEL, MOBILE		1
P05	TABLE D'EXAMEN D'ENDOSCOPE	AVEC FONCTION DE REGULATEUR D'ANGLE		1
P06	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1
P07	AUTOCLAVE, SUR LA TABLE	ENVIRON 100L		1
P08	POUPINEL	VOLUME PLUS DE 70L		1
P09	BOITE DE PETIT CHIRURGIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		3
P10	AGUILLE A BIOPSIE	TYPE D'AGUILLE MENGHINI		2
Q01	EMG	PLUS DE 10ch, AVEC ENREGISTREUR	ELECTRODE	1
R01	POUPINEL	VOLUME PLUS DE 70L		1
R02	NEGATOSCOPE	TYPE MURAL 800x530x120mm	LAMPE	2
R03	ASPIRATEUR	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	2
R04	CHARIOT DE SOINS	570x570x1050mm		2
R05	PETIT MATIERE DE CONSULTATION	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		3
R06	TENSIOMETRE MURAL	TYPE ANALOGIQUE		6
R07	PROJECTEUR DE DIAPOS	360x410x320mm	LAMPE	1
R08	RETRO-PROJECTEUR	380x250x160mm	LAMPE	1
R09	REFRIGERATEUR	ENVIRON 250L		1
S01	TABOURET DE PANSEMENT	TYPE ROND		5
S02	CHARIOT ET BOITE DE PANSEMENT	570x570x1050mm		5+5
T01	MICRO-ORDINATEUR	TYPE PLATEAU BUREAU, ORDINATEUR, IMPRIMENT A4 ET UPS		1
U01	VALISE ELECTRONICIEN	PRINCE, TOURNEVIS ETC.		3
U02	MILLIMETRE	ENVIRON 0,1-600V		2
U03	THERMOMETRE DIGITAL	TEMPERATURE MAX 400 DEGRE		1
U04	OSCILLOSCOPE 2-TRACES	1 CANAL, 100MHz		1
U05	GENERATEUR DE TENSION	50kVA, 380V, 1030x580x880mm		1
U06	MICRO-ORDINATEUR ET ACCESSOIRES	TYPE PLATEAU BUREAU, ORDINATEUR, IMPRIMENT A4 ET UPS		2
U07	JEU D'EQUIPEMENT POUR MAINTENANCE	EKG, TESTEUR DE DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE ETC.		1
U08	MICRO-ORDINATEUR ET ACCESSOIRES	TYPE PLATEAU BUREAU, ORDINATEUR, IMPRIMENT A4 ET UPS		1
U09	VEHICULE D'ORIENTATION	MOTEUR DIESEL 2,500cc 4x4		1
V01	RETROPROJECTEUR	360x410x320mm	LAMPE	3
V02	PROJECTEUR DE DIAPOSITIVES	MODELE SUR LE BUREAU		3
V03	TV COULEUR	21 POUCE SYSTEME PAL		2
V04	VIDEO	SYSTEME VHS		1
V05	CAMERA VIDEO	TYPE PORTABLE		1
W01	TABLE DE MULTI-POSITION	900x600x700mm		1
W02	TABLE DE TRACTION MANUEL	MANUEL 100g-1000kg		1
W03	LAMPE INFRA ROUGE	MODELE DEBOUT		1
W04	BICYCLETTE DE REEDUCATION	1100x450x1100mm		1
X01	LOUPE CHIRURGICALE	BINOCULAIRE		1
X02	LAMPE FRONTALE COAXIALE AVEC ACC.	TYPE LAMPE HALOGENE	LAMPE	1
X03	RESPIRATEUR ARTIFICIEL	CIRCUIT FERME	CIRCUIT PATIENT	1
X04	MONITEUR DE SURVEILLANCE	PARAMETRE : TEMPERATURE DE CORPS, ELECTROGRAMME, TENSION ARTERIELLE	ELECTRODE	1
Y01	BOITE COMPLETE DE CHIRURGIE DE LA MAIN	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
Y02	BOITE COMPLETE DE GREFFE CUTANNE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
Y03	BOITE DE PLASTIE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
Z01	JEU D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE PEDIATRIQUE	LOT D'INSTRUMENT EN INOX ACIER		1
Z02	ASPIRATEUR ENFANT	TYPE 3L DOUBLE BOUTEILLE	BOUTEILLE	1

6. Coût de maintenance

6. COUT DE MAINTENANCE

No. de Plan	DESIGNATION	Q' TE UTILISE	PRIX UNITAIRE	SOUS TOTAL	COUT DE MAINTENANCE/ APAREIL. AN	Q' TE DE MATERIEL	COUT DE MAINTENANCE TOTAL
B01	RADIO TELECOMMANDEE AMPLI DE BRILLANCE FILM(14"x17") 2FILMS/PERSONNE	1,900	¥ 400	¥ 760,000	¥ 760,000	1	¥ 760,000
B02	RADIO MOBILE FILM(14"x14")	500	¥ 300	¥ 150,000	¥ 150,000	1	¥ 150,000
C20	CAPNOGRAPHE TUBE D' ECHANTILLON	5	¥ 3,500	¥ 17,500	¥ 17,500	3	¥ 52,500
Q01	EMG LOT D' ELECTRODE PAPIER D' IMPRIMANT(50M) PATE POUR EMG(400g)	1 6 2	¥ 120,000 ¥ 6,600 ¥ 9,000	¥ 120,000 ¥ 39,600 ¥ 18,000	¥ 177,600	1	¥ 177,600
C05 D02 E30 I01 K14	POUSSE-SERINGUE 2 VOTES SERINGUE(50ml) TUBE DE RALLONGE	300 300	¥ 92 ¥ 68	¥ 27,600 ¥ 20,400	¥ 48,000	13	¥ 624,000
D07 E31 G03 I02 X04	MONITEUR ECG ELECTRODE DISPO(250 Pcs) BIO-ELECTRODE CREME POUR ELECTRODE(200g) FIL ELECTRIQUE POUR ELECTRODE	3 1 6 1	¥ 14,500 ¥ 7,800 ¥ 1,100 ¥ 9,000	¥ 43,500 ¥ 7,800 ¥ 6,600 ¥ 9,000	¥ 66,900	8	¥ 535,200
E05 L04	LAMPES MEDICALES	1	¥ 4,700	¥ 4,700	¥ 4,700	4	¥ 18,800
D05	POMPE PERISTALTIQUE, ENFANT ENSEMBLE DE TUBES	300	¥ 240	¥ 72,000	¥ 72,000	2	¥ 144,000
D04	POMPE PERISTALTIQUE, ADULTE ENSEMBLE DE TUBES	300	¥ 258	¥ 77,400	¥ 77,400	2	¥ 154,800
E06	MICROSCOPE AMPOULE HUILE IMMERSION	1 1	¥ 2,400 ¥ 3,000	¥ 2,400 ¥ 3,000	¥ 5,400	1	¥ 5,400
W03	LAMPE INFRA ROUGE AMPOULE INFRA ROUGE	1	¥ 21,000	¥ 21,000	¥ 21,000	1	¥ 21,000
E23	MONITEUR DE SURVEILLANCE ELECTRODE DISPO(250 Pcs) BIO-ELECTRODE CREME POUR ELECTRODE(200g) FIL ELECTRIQUE POUR ELECTRODE	3 1 6 1	¥ 14,500 ¥ 7,800 ¥ 1,100 ¥ 9,000	¥ 43,500 ¥ 7,800 ¥ 6,600 ¥ 9,000	¥ 66,900	3	¥ 200,700
C08	MONITORAGE MODULAIRE ELECTRODE DISPO(250 Pcs) BIO-ELECTRODE CREME POUR ELECTRODE(200g) FIL ELECTRIQUE POUR ELECTRODE SONDE spo2	3 1 6 1 1	¥ 14,500 ¥ 7,800 ¥ 1,100 ¥ 9,000 ¥ 30,000	¥ 43,500 ¥ 7,800 ¥ 6,600 ¥ 9,000 ¥ 30,000	¥ 96,900	3	¥ 290,700
D10	NUTRIPUMPS, ENFANT ENSEMBLE DE TUBES	300	¥ 300	¥ 90,000	¥ 90,000	2	¥ 180,000
D09	NUTRIPUMPS, ADULTE ENSEMBLE DE TUBES	300	¥ 350	¥ 105,000	¥ 105,000	2	¥ 210,000
H13	SOURCE DE LUMIERE FROIDE AMPOULE	1	¥ 110,000	¥ 110,000	¥ 110,000	1	¥ 110,000
P03	SOURCE DE LUMIERE FROIDE AMPOULE	1	¥ 110,000	¥ 110,000	¥ 110,000	1	¥ 110,000
N02	SOURCE DE LUMIERE FROIDE AMPOULE	1	¥ 110,000	¥ 110,000	¥ 110,000	1	¥ 110,000
F07	FIBROSCOPE POUR NASCO ET SINUS AVEC LUMIERE AMPOULE	1	¥ 110,000	¥ 110,000	¥ 110,000	1	¥ 110,000
H19	SOURCE DE LUMIERE FROIDE AMPOULE	1	¥ 110,000	¥ 110,000	¥ 110,000	1	¥ 110,000
K11	APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE LAMPE	4	¥ 1,500	¥ 6,000	¥ 6,000	2	¥ 12,000
E34	CARDIOTOCROGRAPHES GEL(5kg) PAPIER D' IMPRIMANT(10 ROULEAUX)	2 2	¥ 12,000 ¥ 17,300	¥ 24,000 ¥ 34,600	¥ 58,600	2	¥ 117,200
X02	LAMPE FRONTALE COAXIALE AVEC ACC. AMPOULE	1	¥ 4,700	¥ 4,700	¥ 4,700	1	¥ 4,700
D06	RESPIRATEUR ENFANT TUYAU SOUFFLET TUBE POUR TRACHEE ARTERE(10 Pcs) FIL TRE BACTERIE	1 1 4	¥ 25,000 ¥ 12,500 ¥ 25,000	¥ 25,000 ¥ 12,500 ¥ 100,000	¥ 137,500	1	¥ 137,500
B03	ECHOGRAPHIES DOPPLER COULEUR GEL(12Pcs) PAPIER D' IMPRIMANT(5 ROULEAUX)	3 6	¥ 12,000 ¥ 40,000	¥ 36,000 ¥ 240,000	¥ 276,000	1	¥ 276,000
E02	ECHOGRAPHIE TEMPS REEL GEL(12Pcs) PAPIER D' IMPRIMANT(5 ROULEAUX)	3 6	¥ 12,000 ¥ 25,000	¥ 36,000 ¥ 150,000	¥ 186,000	1	¥ 186,000

6. COUT DE MAINTENANCE

No. de Plan	DESIGNATION	Q' TE UTILISE	PRIX UNITAIRE	SOUS TOTAL	COUT DE MAINTENANCE/ APAREIL. AN	Q' TE DE MATERIEL	COUT DE MAINTENANCE TOTAL
X03	RESPIRATEUR ARTIFICIEL	1	¥ 25,000	¥ 25,000	¥ 137,500	1	¥ 137,500
	TUYAU SOUFFLET	1	¥ 12,500	¥ 12,500			
	TUBE POUR TRACHEE ARTERE(10 Pcs) FIL TRE BACTERIE	4	¥ 25,000	¥ 100,000			
L01	ELECTROCOAGULATEUR	1	¥ 17,000	¥ 17,000	¥ 39,500	1	¥ 39,500
	PLAQUE POLAIRE	1	¥ 15,000	¥ 15,000			
	CORDON POUR PLAQUE POLAIRE CORDON POUR FORCEPS BIPOLAIRES	1	¥ 7,500	¥ 7,500			
E03	AMNIOSCOPE AVEC LUMIERE AMPOULE	1	¥ 4,000	¥ 4,000	¥ 4,000	1	¥ 4,000
P02	BRONCHO-FIBROSCOPE ENFANT FORCEPS	1	¥ 30,000	¥ 30,000	¥ 30,000	2	¥ 60,000
P01	BRONCHO-FIBROSCOPE ADULTE FORCEPS	1	¥ 30,000	¥ 30,000	¥ 30,000	2	¥ 60,000
H16	JEU DE RECTOSCOPES ENFANTS FORCEPS POUR BIOPSIE	1	¥ 30,000	¥ 30,000	¥ 30,000	1	¥ 30,000
H15	JEU DE RECTOSCOPES ADULTES FORCEPS POUR BIOPSIE	1	¥ 30,000	¥ 30,000	¥ 30,000	1	¥ 30,000
H11	FIBROSCOPE GASTROINTESTINAL FORCEPS POUR BIOPSIE	1	¥ 30,000	¥ 30,000	¥ 30,000	2	¥ 60,000
F05	SCIALYTIQUE MOBILE AMPOULE	5	¥ 8,000	¥ 40,000	¥ 40,000	1	¥ 40,000
C03 E13	SCIALYTIQUE PLAPONNIER AMPOULE	9	¥ 8,000	¥ 72,000	¥ 72,000	3	¥ 216,000
K10	COUVEUSE	1	¥ 2,000	¥ 2,000	¥ 22,000	2	¥ 44,000
	MANCHE PRESSOIR(10Pcs) FILTRE D' AIR(5Pcs)	2	¥ 10,000	¥ 20,000			
F06 O02	BISTOURI ELECTRIQUE	1	¥ 17,000	¥ 17,000	¥ 107,000	2	¥ 214,000
	BISTOURI ELECTRIQUE	1	¥ 15,000	¥ 15,000			
	CORDON POUR PLAQUE POLAIRE JEU D' ELECTRODE	2	¥ 30,000	¥ 60,000			
	CORDON D' ELECTRODE	2	¥ 7,500	¥ 15,000			
N01	BISTOURI ELECTRIQUE	1	¥ 17,000	¥ 17,000	¥ 347,000	1	¥ 347,000
	BISTOURI ELECTRIQUE	1	¥ 15,000	¥ 15,000			
	CORDON POUR PLAQUE POLAIRE JEU D' ELECTRODE (POUR ENDOSCOPE)	2	¥ 150,000	¥ 300,000			
	CORDON D' ELECTRODE	2	¥ 7,500	¥ 15,000			
C06 D08	DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE (CREME POUR ELECTRODE(200g))	6	¥ 1,100	¥ 6,600	¥ 6,600	2	¥ 13,200
E11 O01 C01	RESPIRATEUR D' ANESTHESIE				¥ 162,500	5	¥ 812,500
	TUYAU SOUFFLET	1	¥ 25,000	¥ 25,000			
	TUBE POUR TRACHEE ARTERE(10 Pcs) FILTRE BACTERIE	4	¥ 25,000	¥ 100,000			
	ABSORBER N20	10	¥ 2,500	¥ 25,000			
	COUT MAINTENANCE D' APPAREIL DE RADIO			CONTRAT AVEC ENTREPRENEUR PENDANT 1 AN	CF A5,000,000		¥ 1,150,000
	COUT MAINTENANCE D' APPAREIL D' ECHOGRAPHIE			CONTRAT AVEC ENTREPRENEUR PENDANT 1 AN	CF A3,000,000		¥ 690,000

TOTAL ¥ 8,755,800

CFA 38,068,696

1CFA = ¥0.23

7. La prévision de la finance de l'hôpital

7. LA PRÉVISION DE LA FINANCE DE L'HÔPITAL

RENUMERATION DE CONSULTATIONS EXTERNES	MANÈGE QUI EN 1997		CHARGE A	ASSURÉS		CONSULTATION CONSULTATION CONSULTATION CONSULTATION		CONSULTATION CONSULTATION	
	CONSULTATION	REVISITE		QUI N° DE	67%	50%	50%	50%	50%
MALADIES INTERNES	4,908	34%	618	2,174	7,000	5,000	5,000	5,000	600
PNE	982	34%	124	436	7,000	5,000	5,000	5,000	600
NEUROLOGIE	1,204	48%	123	432	7,000	5,000	5,000	5,000	600
DERMATOLOGIE	1,542	45%	183	576	7,000	5,000	5,000	5,000	600
CARDIOLOGIE	913	19%	140	493	7,000	5,000	5,000	5,000	600
PEDIATRIE	3,546	30%	472	1,663	7,000	5,000	5,000	5,000	600
GYNÉCOLOGIE	5,277	54%	414	1,460	7,000	5,000	5,000	5,000	600
CHIRURGIE GÉNÉRALE, DIGESTIVE	2,789	16%	444	1,564	7,000	5,000	5,000	5,000	600
UROLOGIE (SECTION PAVILLON)	0	16%	0	0	7,000	5,000	5,000	5,000	600
TRAUMATOLOGIE (SECTION PAVILLON)	0	16%	0	0	7,000	5,000	5,000	5,000	600
PLASTIQUE	173	16%	28	97	7,000	5,000	5,000	5,000	600
OPHTHALMOLOGIE	3,625	28%	496	1,749	7,000	5,000	5,000	5,000	600
ORL	1,970	20%	288	1,052	7,000	5,000	5,000	5,000	600
CABINET DENTAIRE	1,017		133	681	7,000	5,000	5,000	5,000	600
TOTAL	27,944								

CHIFFRE MOYENNE DES MALADES EN CONSULTATION PERSONNE/112 JOUR

REVENUES DES CONSULTATIONS
5,342,524
1,089,376
1,059,978
1,413,286
1,213,178
4,077,014
3,579,686
3,834,241
0
0
237,836
4,286,926
2,578,873
1,670,423
30,363,288

URGENCE	PRÉVISION		N° DE MALADES QUI PEUVENT PAYER N° DE PREMIERS VISITES	N° ASSURÉS CHARGE A 100%	N° DE NON-ASSURÉS REDUCTION APPLIQUÉE	P/U CONSULTATION ASSURÉS		P/U CONSULTATION NON-ASSURÉS		P/U CONSULTATION NON-ASSURÉS
	MALADES CONSULTATION EXTERNE	TAUX DE REVISITE				CONSULTATION ASSURÉS	CONSULTATION NON-ASSURÉS	CONSULTATION ASSURÉS	CONSULTATION NON-ASSURÉS	
URGENCE CHIRURGIE	4,545	0%	4,545	884	2,273	10,000	10,000	10,000	15,000	15,000
URGENCE INTERNE	6,188	0%	6,188	1,176	3,094	10,000	10,000	10,000	15,000	15,000
TOTAL	10,733									

REVENUES DES CONSULTATIONS
12,044,250
15,386,200
28,442,450

7. LA PRÉVISION DE LA FINANCE DE L'HÔPITAL

MOYENNE DE JOURS D'HOSPITALISATION	NOMBRE DE MALADES	NOMBRE D'ASSURES CHARGE A 100%	NOMBRE DE NON-ASSURES REDUCTION APPLIQUEE	COUT D'HOSPITALISATION ASSURE		COUT D'HOSPITALISATION ASSURE CHAMBRE A 2 LITS		COUT D'HOSPITALISATION ASSURE CHAMBRE A 2 LITS		COUT D'HOSPITALISATION ASSURE INDIVIDUELLE	COUT D'HOSPITALISATION ASSURE INDIVIDUELLE	REVENU DES CONSULTATIONS
				1000/JOUR	2%	1000/JOUR	2%	1000/JOUR	1%			
MALADIES INTERNES	11	611	116	409	58,000	19,800	55,000	19,800	9,900	4,500	4,500	2,386,283
PPH	8	357	68	279	40,000	14,400	40,000	14,400	7,200	4,500	4,500	1,286,328
NEUROLOGIE	8	11	2	7	40,000	14,400	40,000	14,400	7,200	4,500	4,500	39,855
DERMATOLOGIE	18	8	2	5	144,000	52,400	90,000	32,400	16,200	4,500	4,500	94,707
CARDIOLOGIE	7	270	51	181	36,000	12,600	35,000	12,600	6,500	4,500	4,500	953,003
PEDIATRIE	5	2,800	532	1,876	40,000	25,000	25,000	9,000	4,500	4,500	4,500	9,471,280
GYNÉCOLOGIE (ACCOUCHEMENT)	6	3,005	571	2,013	48,000	30,000	30,000	10,800	5,400	4,500	4,500	10,385,641
CHIRURGIE GÉNÉRALE, DIGESTIVE	5	2,150	409	1,441	24,000	15,000	15,000	5,400	2,700	4,500	4,500	6,956,454
UROLOGIE (SECTION PAVILLON)	9	0	0	0	72,000	45,000	45,000	16,200	8,100	4,500	4,500	2,022,174
TRAUMATOLOGIE (SECTION PAVILLON)	12	560	105	369	72,000	45,000	45,000	16,200	8,100	4,500	4,500	1,517,442
PLASTIQUE	16	492	93	310	96,000	21,600	80,000	28,800	14,400	4,500	4,500	716,716
OPHTHALMOLOGIE	14	113	21	76	112,000	70,000	70,000	25,200	12,600	4,500	4,500	457,004
ORL	5	68	13	46	40,000	25,000	25,000	9,000	4,500	4,500	4,500	230,017
TOUT	4	776	147	320	15,000	15,000	15,000	4,500	4,500	4,500	4,500	2,498,283
TOTAL		11,392										39,304,986

REVENU DES CONSULTATIONS
14,920,080
3,486,000
11,764,500
1,911,000
790,180
2,068,360
1,021,870
5,677,715
4,660,695
1,070,700
165,765
666,800
48,203,645

OPERATION (CENTRALE)	NOMBRE DE CAS	NOMBRE D'ASSURES CHARGE A 100%	NOMBRE DE NON-ASSURES REDUCTION APPLIQUEE	P/U CONSULTATION		P/U CONSULTATION NON-ASSURES
				ASSURES	NON-ASSURES	
OPERATION (CENTRALE)	642	122	430	80,000	12,000	12,000
OPERATION (GYNÉCO. PREVOIE)	150	29	101	80,000	12,000	12,000
OPERATION (GYNÉCO. URGENGE)	500	177	623	56,000	3,000	3,000
OPERATION (GYNÉCO. PETITE OPE)	340	57	201	30,000	1,000	1,000
OPERATION (ORL)	34	6	23	80,000	12,000	12,000
OPERATION (OPHTHALMOLOGIE)	89	17	60	80,000	12,000	12,000
OPERATION (CHIRURGIE MAXILLOFACIALE)	94	6	93	100,000	16,500	16,500
OPERATION (URGENGE)	505	46	358	56,000	900	900
ACCOUCHEMENT NORMAL	1,204	240	810	15,000	1,500	1,500
ACCOUCHEMENT A DOMICILE	83	16	56	15,000	15,000	15,000
ACCOUCHEMENT AU FORTS, A LA VENTOUSE	43	8	29	15,000	1,500	1,500
AUTRES ACCOUCHEMENT ANORMAL	40	8	27	56,000	9,000	9,000

7. LA PRÉVISION DE LA FINANCE DE L'HÔPITAL

CAS 1

COUT D'EXAMEN	NOMBRE DE CAS	Nb. ASSURES CHARGE A 100%	Nb. NON-ASSURES REDUCTION APPLIQUEE	P/U		REVENUES DES CONSULTATIONS
				CONSULTATION ASSURES	CONSULTATION NON-ASSURES	
ELECTROCARDIOGRAMME	805	172	608	5,000	1,000	1,486,100
ANALYSE MEDICAL	9,571	1,894	6,681	21,000	1,200	47,800,974
RADIO PRISE NORMALE	7,287	1,385	4,882	9,000	1,800	21,248,892
RADIO CONTRASTE	72	14	48	25,000	5,000	583,203
DIAGNOSTIQUE ECHOCARDIOGRAPHIQUE	494	95	394	18,000	3,000	2,708,570
RADIO(A TRAVERS)	500	95	315	25,000	5,000	4,050,000
RADIO(WHILE)	250	48	188	9,000	1,800	729,000
ECHECARTIOGRAMME	250	48	188	20,000	3,500	1,620,000
ECHECARTIOGRAMME (DOUBLE)	250	48	188	20,000	4,000	1,620,000
ECHECARTIOGRAMME (TRIPLE)	1075	204	720	15,000	3,000	5,229,500
AMNIOSCOPE	125	24	84	10,000	2,000	405,000
AUDIOMETRIE	250	48	188	5,000	1,000	405,000
FIBROSCOPE (GASTROINTESTINAL)	250	48	188	15,000	3,000	1,215,000
FIBROSCOPE (UROLOGICAL)	125	24	84	15,000	3,000	607,500
FIBROSCOPE (PPH)	125	24	84	15,000	3,000	607,500
ELECTROCARDIOGRAMME	250	48	188	15,000	3,000	1,215,000
SUBS-TOTAL						91,423,486

	CMA	VEN
TOTAL	237,737,864	54,679,709
EN '97	214,431,000	49,319,130
DIFFERENCE	23,306,864	5,360,579

7. LA PRÉVISION DE LA FINANCE DE L'HÔPITAL

RENUMÉRATION DE CONSULTATIONS EXTERNES	PRÉVUE		Nb. DE MALADES QUI OBTIENENT DES PREMIÈRES VISITES	Nb. D'ASSURÉS CHARGÉS À 100%	Nb. DE NON-ASSURÉS RÉDUCTION APPLIQUÉE	P/U CONSULTATION ASSURÉS		P/U CONSULTATION NON-ASSURÉS		P/U CONSULTATION ASSURÉS	P/U CONSULTATION NON-ASSURÉS
	MALADES CONSULTATION EXTERNE	TAUX DE REVISITE				ASSURÉS	SPECIALISTE	ASSURÉS	SPECIALISTE		
MALADIES INTERNES	4, 908	34%	3, 253	618	2, 179	50%	5, 000	50%	500	500	500
PPH	982	34%	651	124	436	7, 000	5, 000	900	600	600	600
NEUROLOGIE	2, 065	48%	1, 107	210	741	7, 000	5, 000	900	600	600	600
DERMATOLOGIE	2, 839	44%	1, 544	301	1, 061	7, 000	5, 000	900	600	600	600
CARDIOLOGIE	3, 466	19%	2, 404	533	1, 474	7, 000	5, 000	900	600	600	600
PEDIATRIE	4, 000	30%	2, 800	532	1, 476	7, 000	5, 000	900	600	600	600
GYNÉCOLOGIE	5, 277	59%	2, 179	414	1, 460	7, 000	5, 000	900	600	600	600
CHIRURGIE GÉNÉRALE, DIGESTIVE	5, 826	18%	4, 476	926	3, 267	7, 000	5, 000	900	600	600	600
UROLOGIE (SECTION PAVILLON)	2, 286	16%	1, 413	364	1, 262	7, 000	5, 000	900	600	600	600
TRAUMATOLOGIE (SECTION PAVILLON)	5, 342	16%	5, 309	1, 069	3, 557	7, 000	5, 000	900	600	600	600
PLASTIQUE	2, 845	15%	247	47	165	7, 000	5, 000	900	600	600	600
OPHTHALMOLOGIE	5, 393	28%	3, 876	735	2, 597	7, 000	5, 000	900	600	600	600
ORL	2, 913	20%	2, 322	441	1, 556	7, 000	5, 000	900	600	600	600
CABINET DENTAIRE	900		900	171	603	7, 000	5, 000	900	600	600	600
TOTAL	47, 480										

REVENUES DES CONSULTATIONS
5, 342, 524
1, 069, 376
1, 817, 634
2, 601, 249
4, 606, 054
4, 599, 000
3, 574, 666
8, 004, 682
3, 142, 511
8, 719, 464
405, 132
6, 365, 136
3, 813, 687
1, 478, 250
SOUS-TOTAL 55, 550, 345

URGENCE	PRÉVUE		Nb. DE MALADES QUI OBTIENENT DES PREMIÈRES VISITES	Nb. D'ASSURÉS CHARGÉS À 100%	Nb. DE NON-ASSURÉS RÉDUCTION APPLIQUÉE	P/U CONSULTATION ASSURÉS		P/U CONSULTATION NON-ASSURÉS		P/U CONSULTATION ASSURÉS	P/U CONSULTATION NON-ASSURÉS
	MALADES CONSULTATION EXTERNE	TAUX DE REVISITE				ASSURÉS	SPECIALISTE	ASSURÉS	SPECIALISTE		
URGENCE CHIRURGIE	4, 545	0%	4, 545	864	2, 727	10, 000	10, 000	1500	1500	1500	1500
URGENCE INTERNE	6, 188	0%	6, 188	1, 176	3, 713	10, 000	10, 000	1500	1500	1500	1500
TOTAL	10, 733										

REVENUES DES CONSULTATIONS
12, 726, 000
14, 326, 400
SOUS-TOTAL 30, 052, 400

7. LA PRÉVISION DE LA FINANCE DE L'HÔPITAL

COUT D'EXAMEN	NOMBRE DE CAS	Nb. ASSURES CHARGE A 100%	Nb. NON-ASSURES REDUCTION APPLIQUEE	P/U		P/U CONSULTATION NON-ASSURES
				CONSULTATION ASSURES	CONSULTATION	
ELECTROCARDIOGRAMME	405	172	606	5,000		1,000
ANALYSE MEDICAL	9,971	1,894	6,681	21,000		1,200
RADIO, PRISE NORMALE	7,287	1,385	4,882	9,000		1,800
RADIO CONTRASTE	72	14	48	25,000		5,000
DIAGNOSTIQUE ECHOCARPHIQUE	499	95	384	18,000		3,000
RADIO(A TRAVERS)	500	95	335	25,000		5,000
RADIO(MOBILE)	250	48	168	9,000		1,800
ECHOCARPH(D COULEUR)	280	48	168	20,000		3,500
COLPOSCOPE	250	204	168	20,000		4,000
ECHOCARPH(GYNECO)	1075	204	720	15,000		3,000
AMNIOSCOPE	125	24	84	10,000		2,000
AUDIOMETRIE	250	48	168	5,000		1,000
FIBROSCOPE(GASTRO-INTESTINAL)	250	48	168	15,000		3,000
FIBROSCOPE(URINOLOGICAL)	125	24	84	15,000		3,000
FIBROSCOPE(PPH)	125	24	84	15,000		3,000
ELECTROCARDIOGRAMME	250	48	168	15,000		3,000

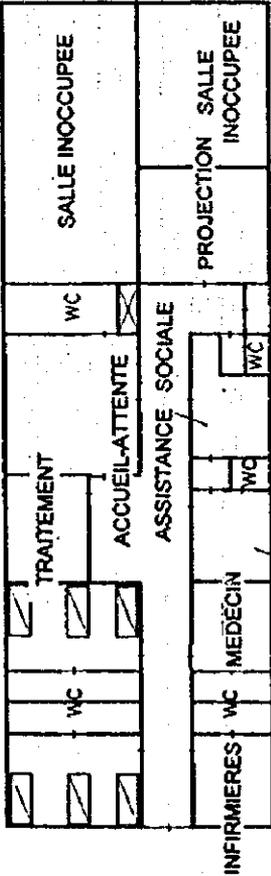
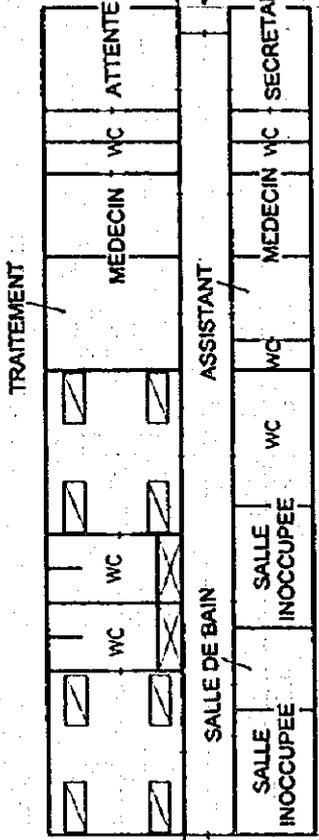
REVENUES DES CONSULTATIONS	
1,466,100	
47,800,974	
21,248,892	
583,240	
2,709,570	
4,050,000	
729,000	
1,536,250	
1,620,000	
5,224,500	
405,000	
405,000	
1,215,000	
607,500	
607,500	
1,215,000	
SOUS-TOTAL	91,423,486

	OFA	VEN
TOTAL	284,380,400	60,807,492
EN '97	214,431,000	49,319,130
DIFFERENCE	49,949,400	11,488,362

8. Plan de CHUB

HOPITAL DU JOUR SIDA

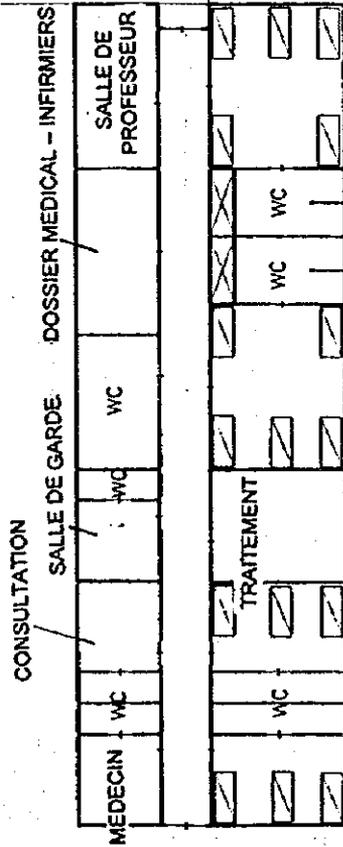
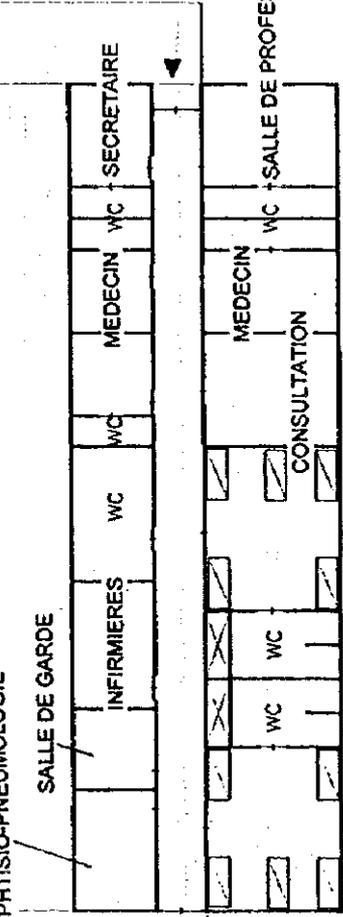
DERMATOLOGIE



CONSULTATION

A-27

PHTISIO-PNEUMOLOGIE

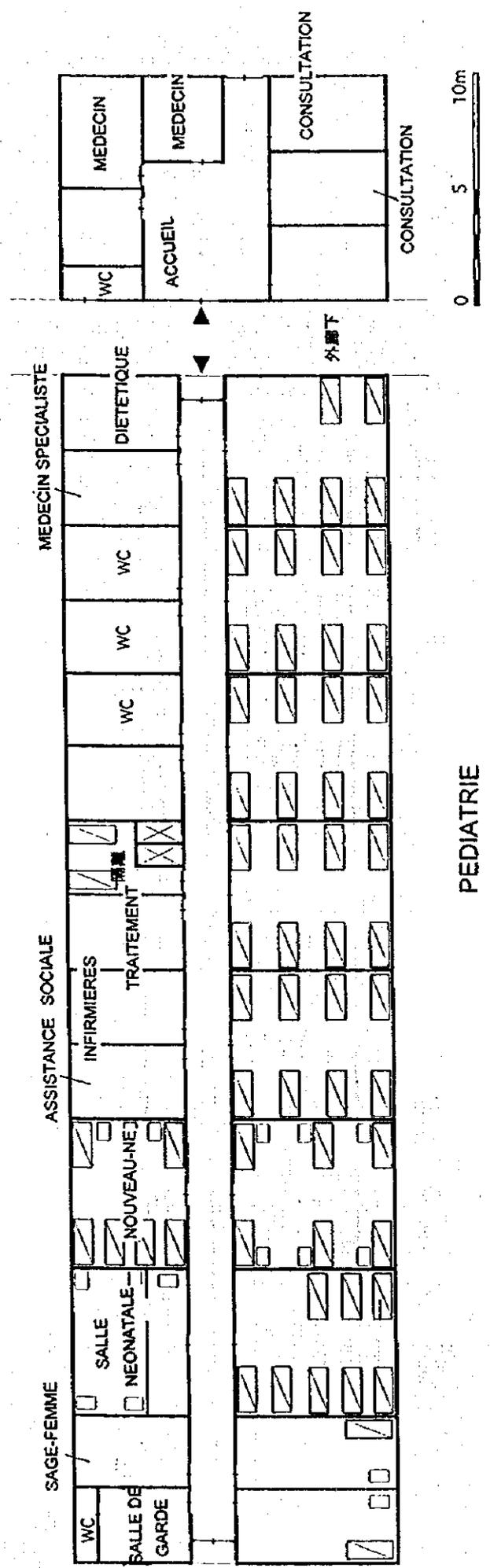
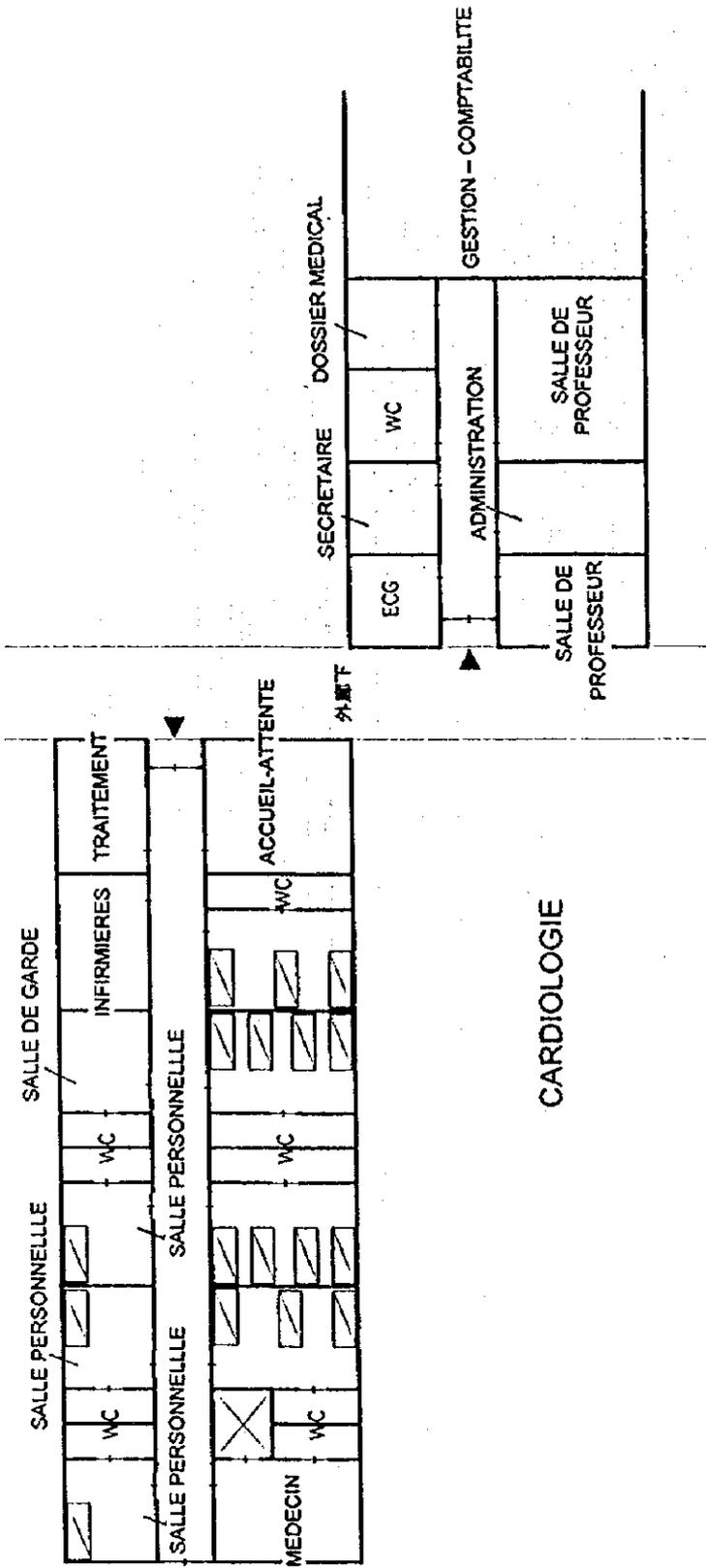


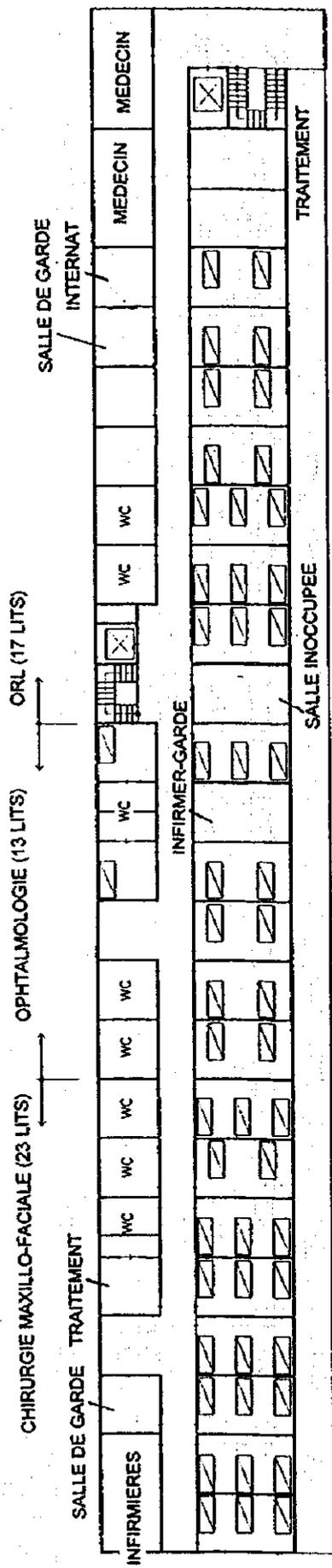
CONSULTATION

NEUROLOGIE

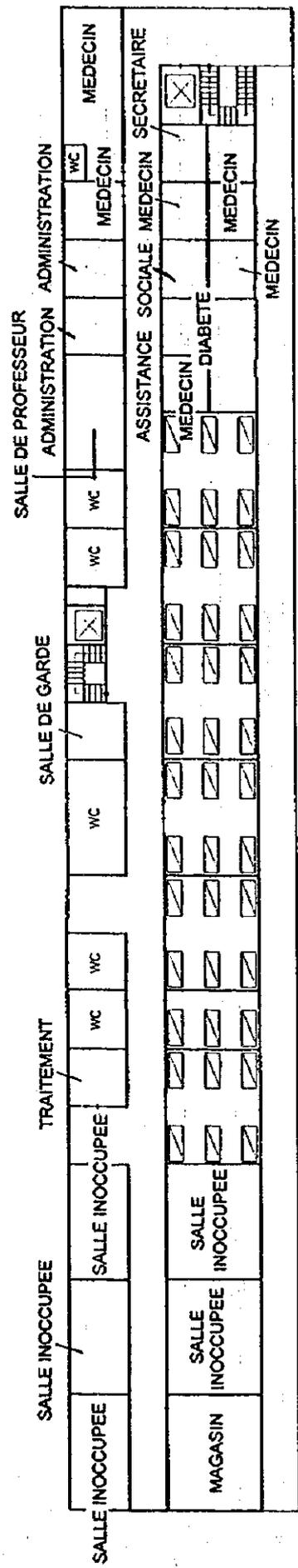
PHTISIO-PNEUMOLOGIE







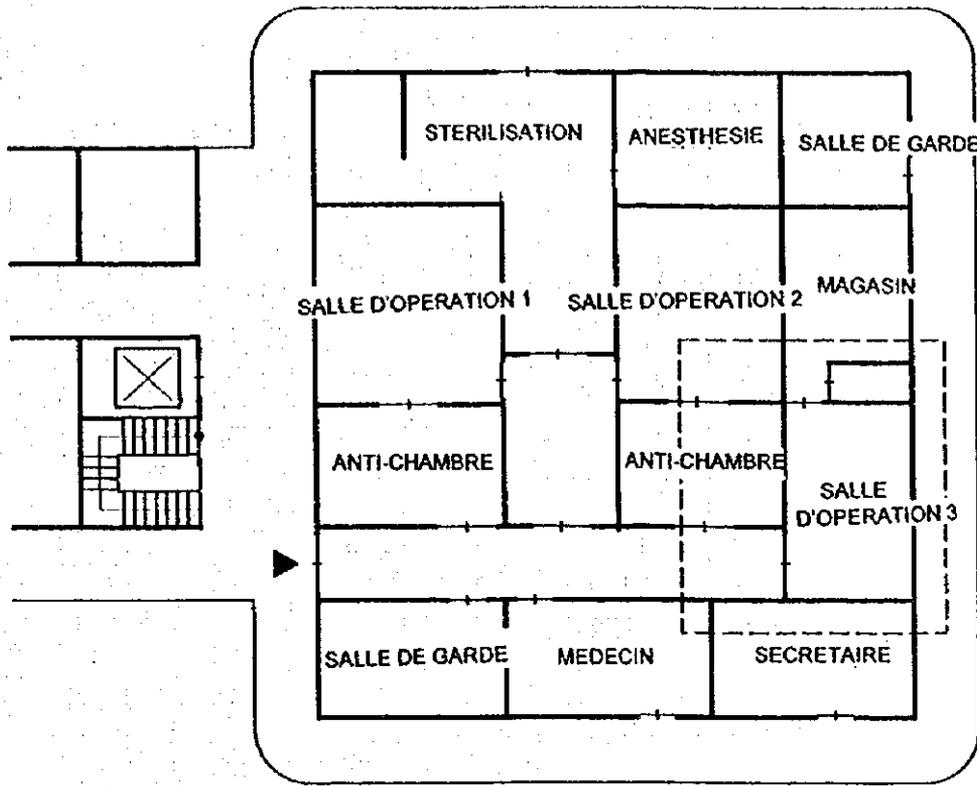
(CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE - PHTALMOLOGIE-ORL) 4e ETAGE



(MEDECINE INTERNE) 3e ETAGE

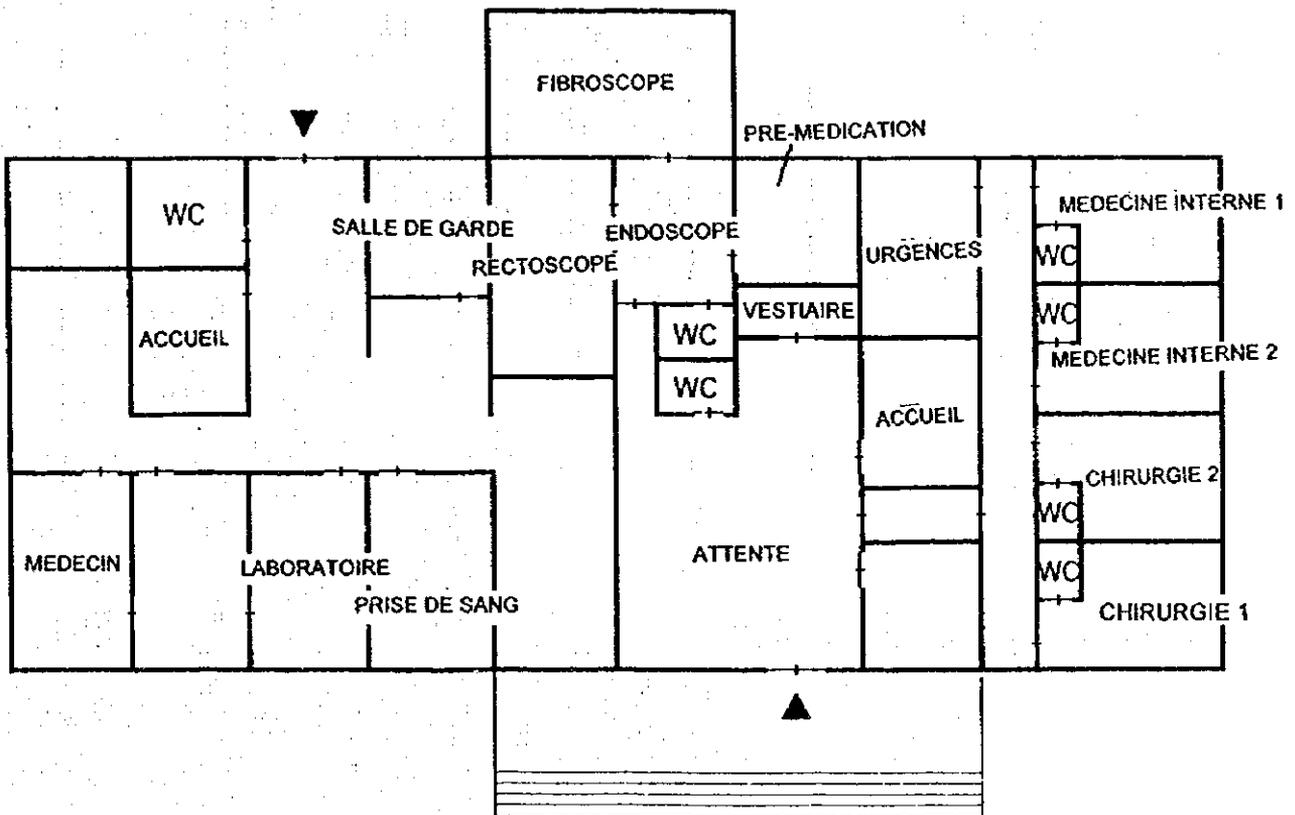
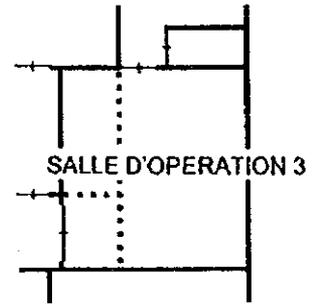
BATIMENT PRINCIPAL



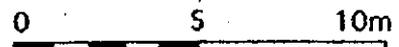


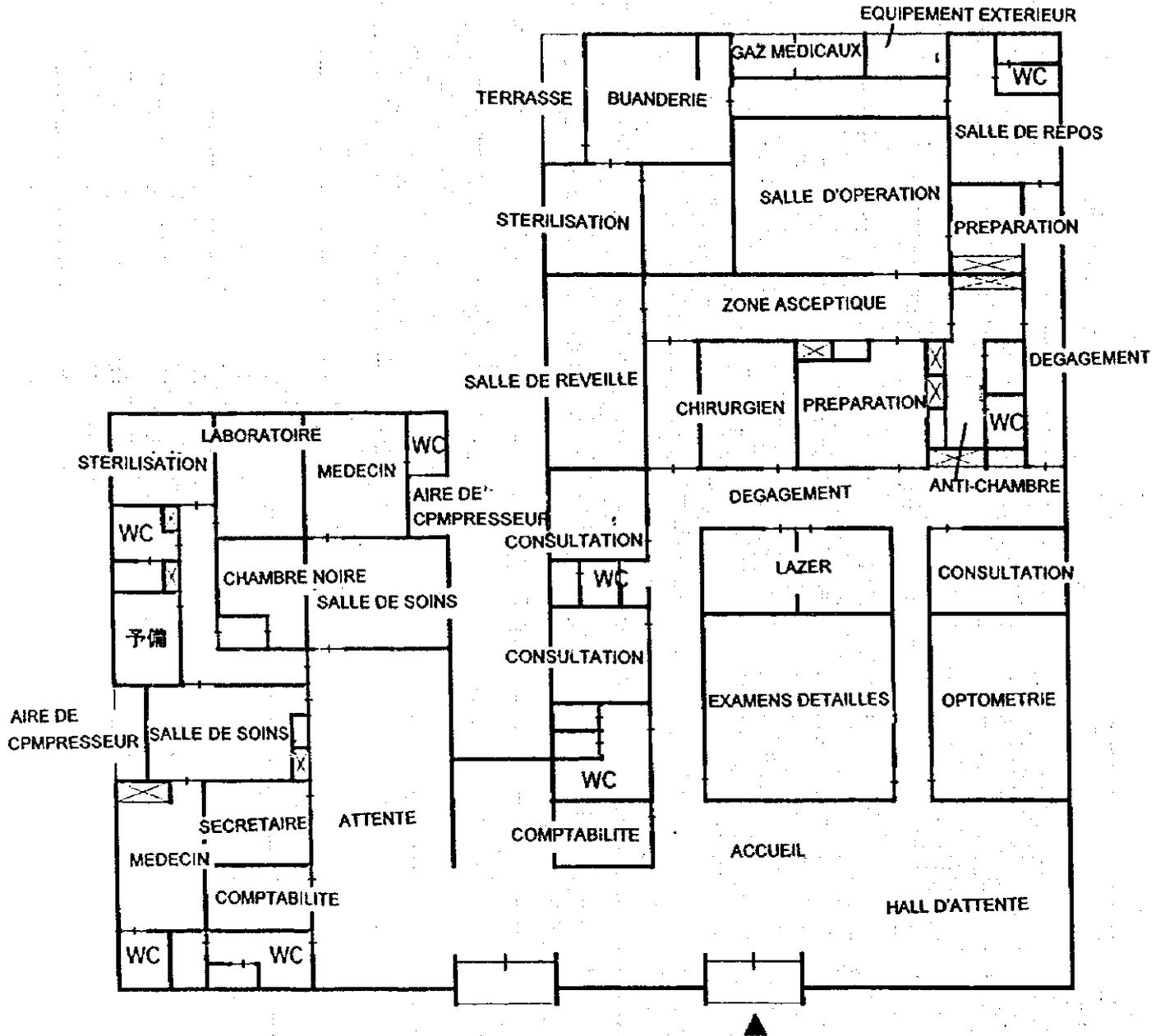
BLOC OPERATOIRE
(2e ETAGE DU BATIMENT PRINCIPAL)

PLAN DE MODIFICATION
SALLE D'OPERATION
Élargissement de
5,7m x 3,4m à 5,7m x 5,1m approx.



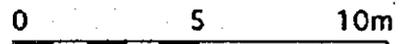
BANQUE DE SANG/CONSULTATION

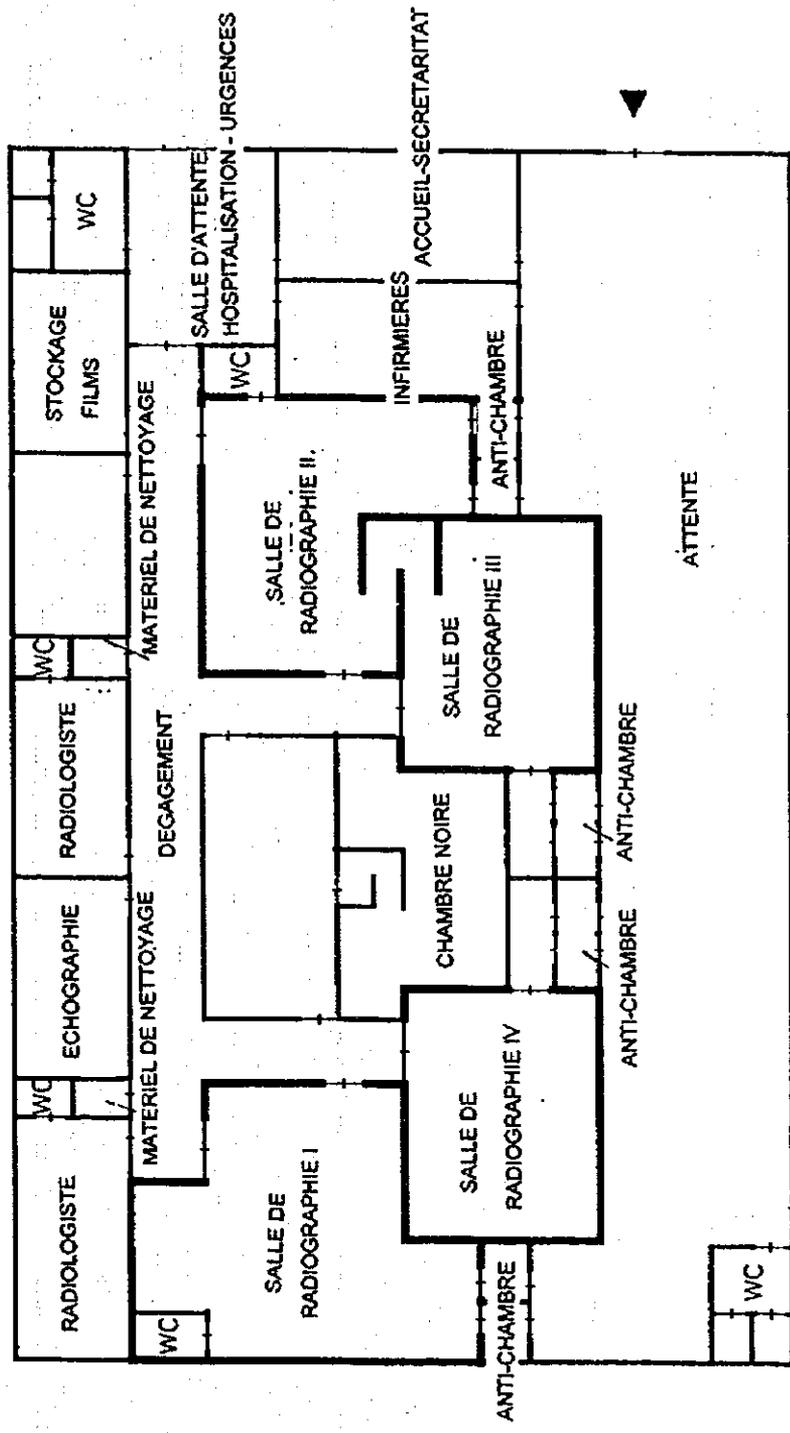




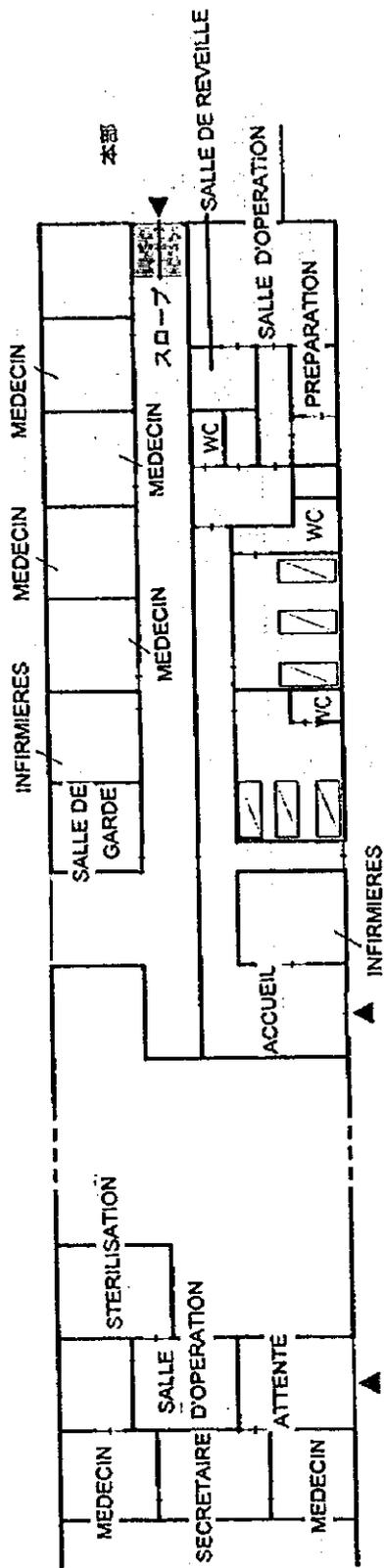
CABINET DENTAIRE (PRET A UTILISER)

OPHTALMOLOGIE



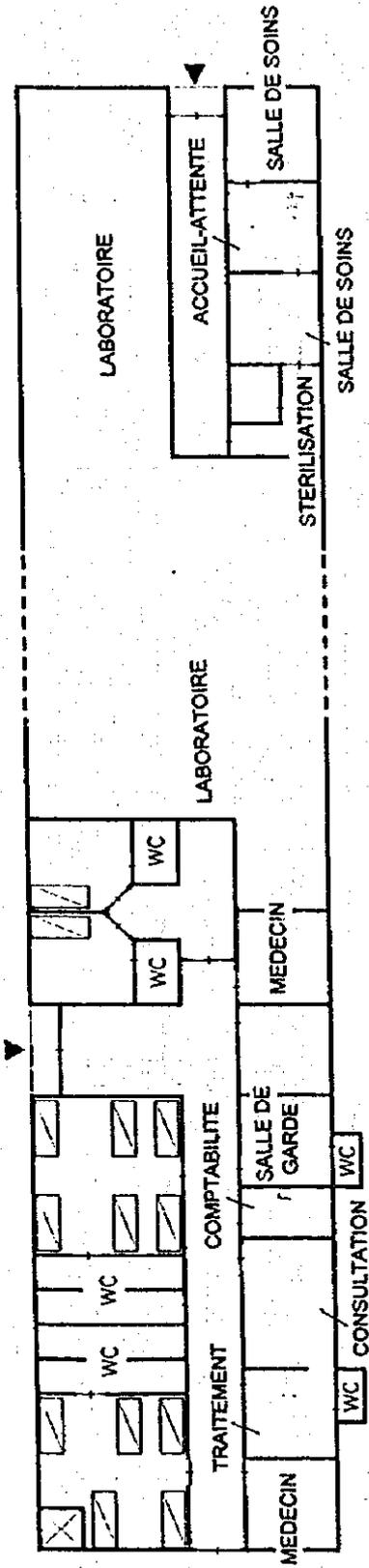


RADIOLOGIE



URGENCES CHIRURGICALE

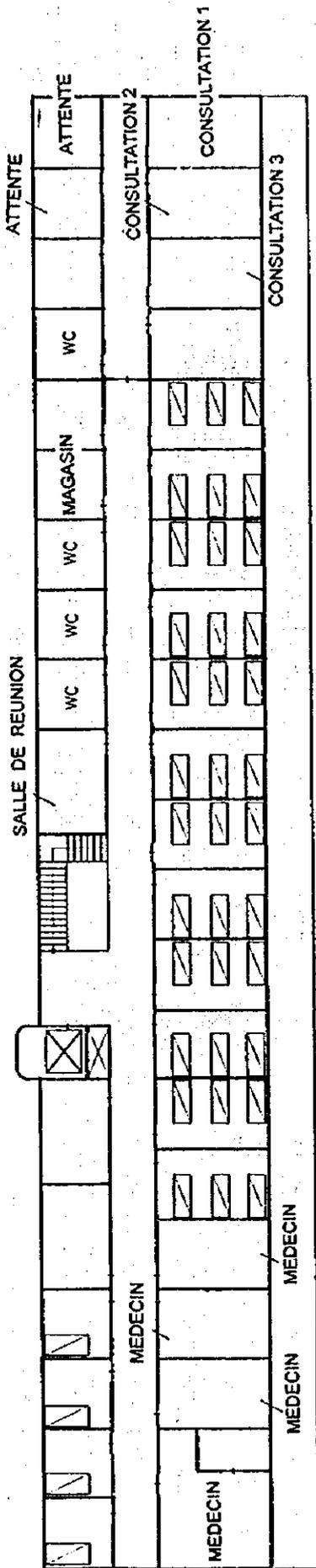
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE



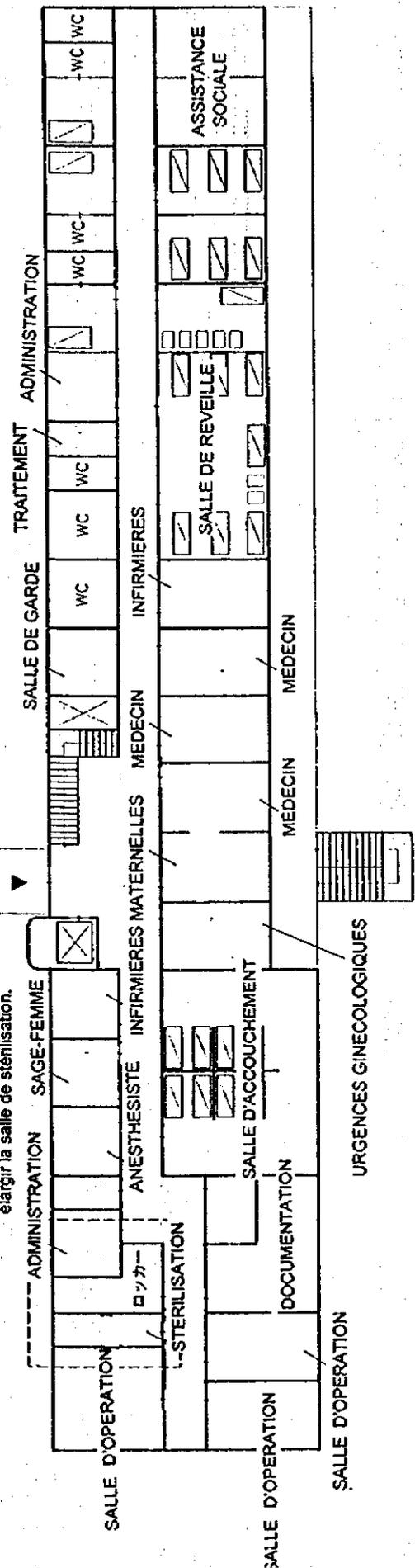
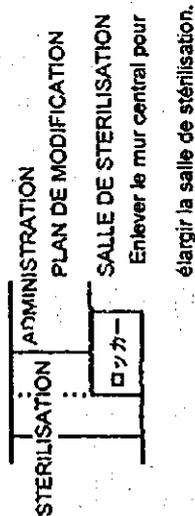
CABINET DENTAIRE

CHIRURGIE MEDICALE



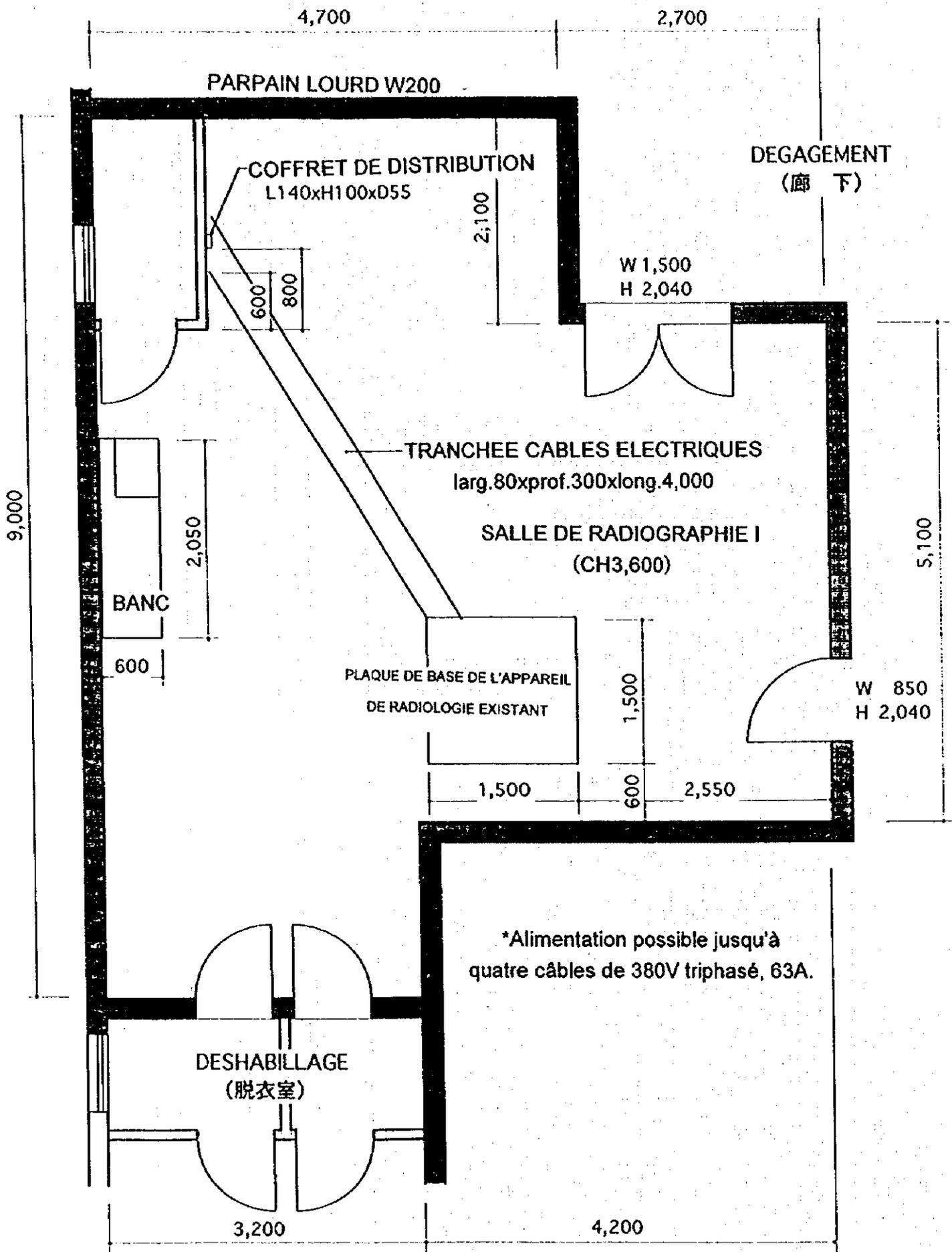


2e ETAGE

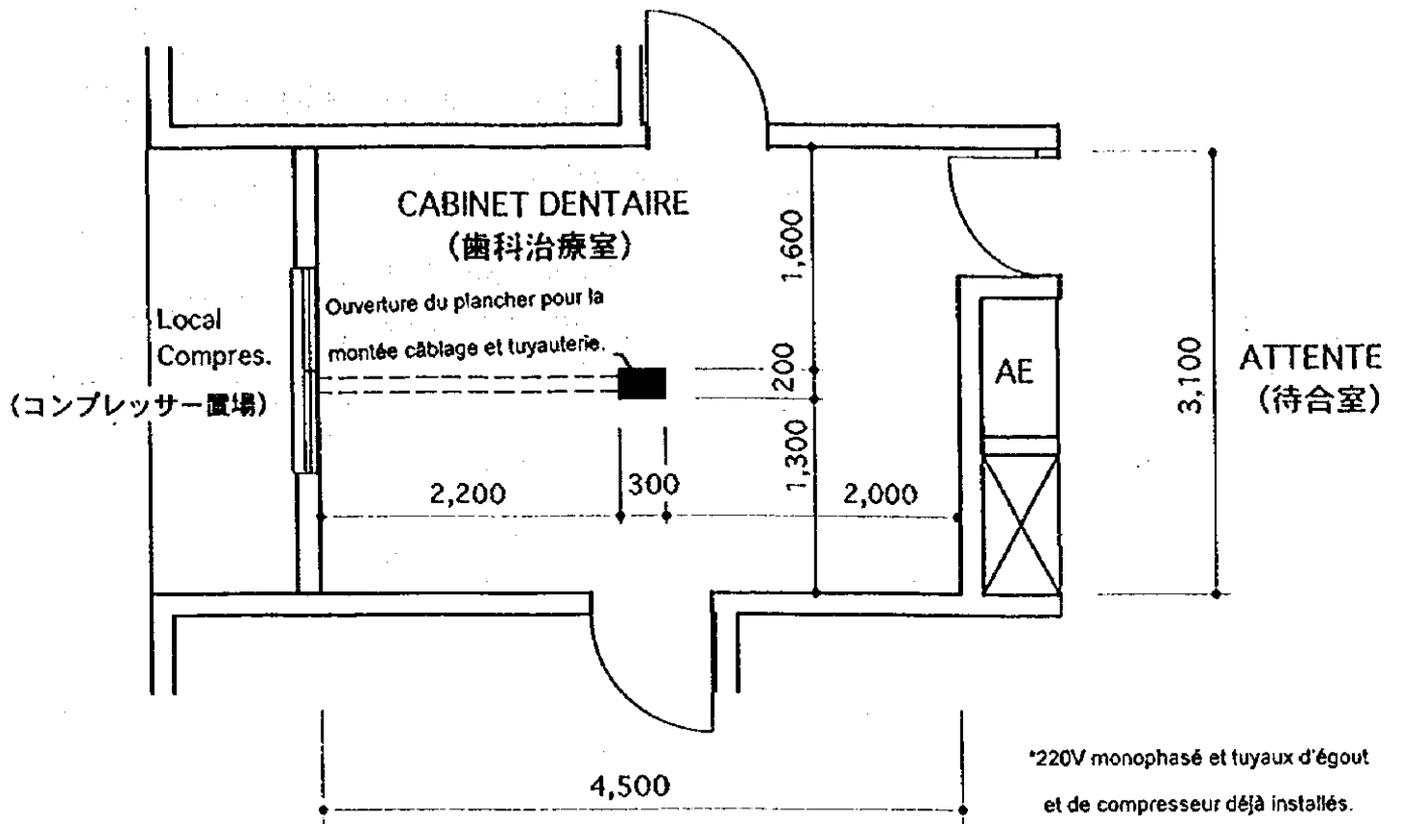


REZ-DE-CHAUSSEE

URGENCES GYNECOLOGIQUES
GYNECO-OBSTETRIQUE



SALLE DE RADIOGRAPHIE I PLAN DETAILLE S=1 : 50



CABINET DENTAIRE PLAN DETAILLE S=1 : 50

